

**2021**



---

003	<b>Préface</b>
005	<b>Autorités communales</b>
012	<b>Administration municipale</b>
015	<b>Dicastère Finances, Sécurité et Administration</b>
017	Finances
019	Ressources humaines
020	Police municipale
024	Compagnie des Sapeurs-pompiers
028	Protection civile   ORPC Salève
031	Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIW)
033	<b>Dicastère Aménagement, Constructions et Infrastructures</b>
033	Aménagement du territoire
034	Les infrastructures
036	Urbanisme (Projets urbanistiques)
039	Routes et espaces verts
041	Traitement des déchets
043	<b>Dicastère Affaires sociales, Jeunesse et Petite enfance</b>
043	Culture & Manifestations
046	Fonds de décoration
047	Information & Communication
049	Petite enfance
059	Écoles
060	Restaurants scolaires
061	Jeunesse
063	Activités sociales
067	Prestations pour les aînés
070	Autres activités sociales
072	Fondation communale pour le logement de personnes âgées   Les Rasses

---

## Une particularité temporelle...

### Chères habitantes et chers habitants de la commune de Veyrier,

Le compte-rendu administratif et financier que vous allez parcourir a une particularité temporelle. En effet, le Conseil administratif a décidé de considérer, dès à présent, l'année civile complète pour communiquer avec la population veyrite à travers ce document. Néanmoins, pour faire le lien avec le précédent compte-rendu, qui, nous vous le rappelons, était basé sur une année politique, à savoir du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai, celui que vous lisez ici vous informera principalement des faits qui ont animé la commune pendant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2021. Dès janvier 2022 c'est l'année civile entière qui prévaut.

Encore perturbée par la pandémie, cette deuxième partie de l'année 2021 n'en a pas moins été animée par différents sujets d'une grande importance.

La poursuite de l'élaboration du Plan directeur communal (PDCom) a débouché sur la remise à l'État d'une version finale qui est dans l'attente d'une approbation. Une enquête publique sera accessible à l'ensemble de la population fin du printemps 2022.

Dans les objectifs de la législature 2020-2025, nous avons déclaré vouloir finir la nouvelle salle communale au plus vite. Tout a été mis en place pour permettre cette finalisation dans le courant 2022.

À ne pas douter, la validation par le Conseil d'État du référendum sur le PLQ des Cirses et la votation communale du 28 novembre 2021 sur la délibération du Conseil municipal du 13 avril 2021, nous ont fortement mobilisés. L'administration communale le fut également. Nous pouvons affirmer avec satisfaction que l'organisation de la grande séance d'information publique en septembre 2021, ainsi que toute la logistique mise en place pour préparer la votation communale ont été menées avec professionnalisme. Le travail administratif et le suivi juridique liés au traitement de ce référendum fut une expérience intense, mais chronophage. Fin 2021, notre souci principal était de trouver un protocole d'accord avec le comité référendaire

pour que l'État ne soit pas obligé de relancer une nouvelle procédure cantonale pour l'adoption d'un nouveau PLQ pour les Cirses, ce qui aurait provoqué un retard de plusieurs années pour la construction de l'équipement public (école, crèche, salle de sports, locaux pour sociétés, abris PC, etc.). A l'heure où vous lisez ces lignes, des solutions ont été trouvées.

Le compte de résultats au 31 décembre 2021 de la commune de Veyrier fait apparaître un bénéfice final de CHF 768'000, pour un montant total de charges de CHF 35,17 mios. Les charges d'exploitation (hors charges financière et extraordinaire) ont été contenues à la fois en raison de la période de pandémie (événements annulés, investissements décalés ou repoussés) mais aussi pour une partie importante par un contrôle efficace de charges opérationnelles. Les revenus fiscaux ont été plus élevés que ce que l'administration fiscale cantonale nous avait prédit en septembre 2020, en notant que l'origine de cette hausse s'explique uniquement par des rattrapages d'impôts des années précédentes.

Nous profitons d'adresser à tout le personnel communal nos plus vifs remerciements pour sa contribution aux bons résultats obtenus en 2021. Nous aimerions également féliciter chacune et chacun des employés communaux pour avoir maintenu l'ensemble des prestations communales pendant cette période particulière.

Le Conseil administratif est principalement engagé sur les orientations politiques communales et la mise en exécution des délibérations du Conseil municipal. Le relai avec l'administration communale se fait par l'intermédiaire de notre secrétaire générale Madame Pascale LIPAWSKY que nous remercions particulièrement pour son implication personnelle très précieuse. Nous remercions également M. Bernard PINGET de son engagement en tant que Président du Conseil municipal.

### Le Conseil administratif

Jean-Marie Martin, Maire  
Christian Robert, Vice-président  
Aline Tagliabue, Membre

# Conseil Administratif

## 2021 2022

---

M. Jean-Marie Martin  
**MAIRE**

---

M. Christian Robert  
**CONSEILLER ADMINISTRATIF, VICE-PRÉSIDENT**

---

Mme Aline Tagliabue  
**CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE, MEMBRE**

---



# Conseil administratif

## Jean-Marie Martin Maire

SUPPLÉANT : M. CHRISTIAN ROBERT



Le Centre Veyrier

Élu au Conseil administratif  
le 1<sup>er</sup> juin 2020

Conseiller municipal  
de 2015 à 2020

PRÉSIDENT EN 2019-2020

### DICASTÈRES



Finances, Sécurité et Administration

Administration communale

Finances

Police municipale

Sécurité (Pompiers)

Promotion économique

Parkings

Grands Esserts\*

### REPRÉSENTATION CA



Commission des finances, sécurité  
et administration

Commission des Grands Esserts\*

Fondation immobilière  
de la ville de Veyrier (FIWV)

Membre de l'Assemblée du Groupement  
local de Coopération Transfrontalière  
pour l'exploitation du Téléphérique  
du Salève (GLCT)

ORPC Salève (Protection civile)



\* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

# Conseil administratif

## Christian Robert Vice-président

SUPPLÉANTE : MME ALINE TAGLIABUE

PLR Veyrier

Élu au Conseil administratif  
le 1<sup>er</sup> juin 2020

Conseiller municipal  
de 2011 à 2020



### DICASTÈRES



#### Aménagement, Constructions et Infrastructures

Aménagement du territoire

Constructions et autorisations de construire

Plan directeur communal (PDCom)

Routes et espaces verts

Gestion des déchets

### REPRÉSENTATION CA



Commission d'aménagement du territoire  
et environnement

Commission des constructions

Commission ad hoc du Plan directeur  
communal (PDCom)

Membre de l'Association ForêtGenève  
(Association genevoise des propriétaires  
forestiers)



# Conseil administratif

## Aline Tagliabue Membre

SUPPLÉANT : M. JEAN-MARIE MARTIN



Veyrier-Ensemble

Élue au Conseil administratif  
le 21 août 2019

Conseillère municipale  
de 2015 à 2019

### DICASTÈRES



#### Social, Culture et Promotion environnementale

Petite enfance

Écoles

Social et sports

Culture et manifestations

Transports publics

Promotion environnementale

Information\*

### REPRÉSENTATION CA



Commission des affaires sociales, sociétés  
et promotion environnementale

Commission d'information\*

Membre de la Fondation communale  
pour le logement de personnes âgées  
Les Rasses

Membre du comité de l'Association  
Pitchoun

Membre du Conseil de la Fondation  
de l'Espace de Vie Infantile de la Cigogne

Membre du comité du Centre de Loisirs  
de Veyrier (CLV)

Présidente du Fonds de décoration



\* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

# Conseil municipal

## 2021 2022

**BUREAU**

---

M. Bernard Pinget  
**PRÉSIDENT**

---

M. Charles Hutzli  
**VICE-PRÉSIDENT**

---

M. Yves Monnat  
**SECRÉTAIRE**

---

M. Cédric Zufferey  
**VICE-SECRÉTAIRE**

---

Mme Marie-Lourdes Desardouin  
**MEMBRE**

---

M. Jean-Louis Gämperle  
**MEMBRE**

---



**CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**


M. Jean-Michel Baldin

Mme Mélina Barras Cave

M. Florian Barro

Mme Anne Batardon

M. Laurent Bernheim

Mme Maude Bessat

M. Jacques Charles

Mme Marianne Cherbuliez

Mme Marie-Lourdes Desardouin

M. Olivier Duc

M. Jean-Louis Gämperle

Mme Marielena Gautrot

M. Charles Hutzli

M. Joël Jousson

M. Sinan Kapanci

M. Serge Luisier

Mme Claude-France Matthey

Mme Florianne Maye

M. Yves Monnat

M. Max Müller

M. Alain Pautex

M. Bernard Pinget

M. Xavier Treyvaud

M. Serge Zanicoli

M. Cédric Zufferey



## COMMISSIONS MUNICIPALES


**AFFAIRES SOCIALES, SOCIÉTÉS ET PROMOTION ENVIRONNEMENTALE** | ALINE TAGLIABUE

Présidente Mme Marianne Cherbuliez

Vice-présidente Mme Mélina Barras Cave

Rapporteur M. Jean-Michel Baldin

Vice-rapporteur M. Xavier Treyvaud

**Membres**

Mmes Anne Batardon, Florianne Maye  
MM. Jacques Charles, Serge Luisier, Yves Monnat,  
Cédric Zufferey

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT** | CHRISTIAN ROBERT

Présidente Mme Anne Batardon

Vice-président M. Jean-Louis Gämperle

Rapporteur M. Charles Hutzli

Vice-rapporteur M. Bernard Pinget

**Membres**

Mmes Mélina Barras Cave, Marielena Gautrot  
MM. Olivier Duc, Alain Pautex, Serge Zanicoli

**CONSTRUCTIONS** | CHRISTIAN ROBERT

Président M. Bernard Pinget

Vice-président M. Jean-Michel Baldin

Rapporteur M. Florian Barro

Vice-rapporteuse Mme Claude-France Matthey

**Membres**

MM. Charles Hutzli, Joël Jousson, Sinan Kapanci,  
Serge Luisier, Alain Pautex, Cédric Zufferey

**FINANCES, SÉCURITÉ ET ADMINISTRATION** | JEAN-MARIE MARTIN

Président M. Olivier Duc

Vice-présidente Mme Marianne Cherbuliez

Rapporteur M. Jacques Charles

Vice-rapporteur M. Sinan Kapanci

**Membres**

Mme Maude Bessat  
MM. Jean-Louis Gämperle, Yves Monnat, Max Müller,  
Xavier Treyvaud, Cédric Zufferey



## COMMISSIONS MUNICIPALES

**GRANDS ESSERTS** | JEAN-MARIE MARTIN

Président M. Joël Jousson

Vice-président M. Serge Zanicoli

Rapporteur M. Laurent Bernheim

Vice-rapporteur M. Florian Barro

**Membres**

Mmes Maude Bessat, Marielena Gautrot,  
Claude-France Matthey  
MM. Jean-Michel Baldin, Sinan Kapanci, Max Müller

**INFORMATION** | ALINE TAGLIABUE

Président M. Bernard Pinget

Vice-présidente Mme Marielena Gautrot

Rapporteur M. Jacques Charles

Vice-rapporteuse Mme Florianne Maye

**Membre**

M. Yves Monnat

**AD HOC DU PLAN DIRECTEUR  
COMMUNAL** | CHRISTIAN ROBERT

Président M. Charles Hutzli

Vice-présidente Mme Maude Bessat

Rapporteur M. Joël Jousson

Vice-rapporteur M. Laurent Bernheim

**Membres**

Mme Marielena Gautrot  
MM. Max Müller, Alain Pautex, Bernard Pinget,  
Serge Zanicoli, Cédric Zufferey

**Activités des conseils**

De juin à décembre 2021, le Conseil administratif a siégé toutes les semaines le lundi après-midi à la mairie avec la secrétaire générale. Il a procédé au fil des mois à de nombreuses auditions de partenaires privés ou publics ainsi que de représentants de sociétés locales.

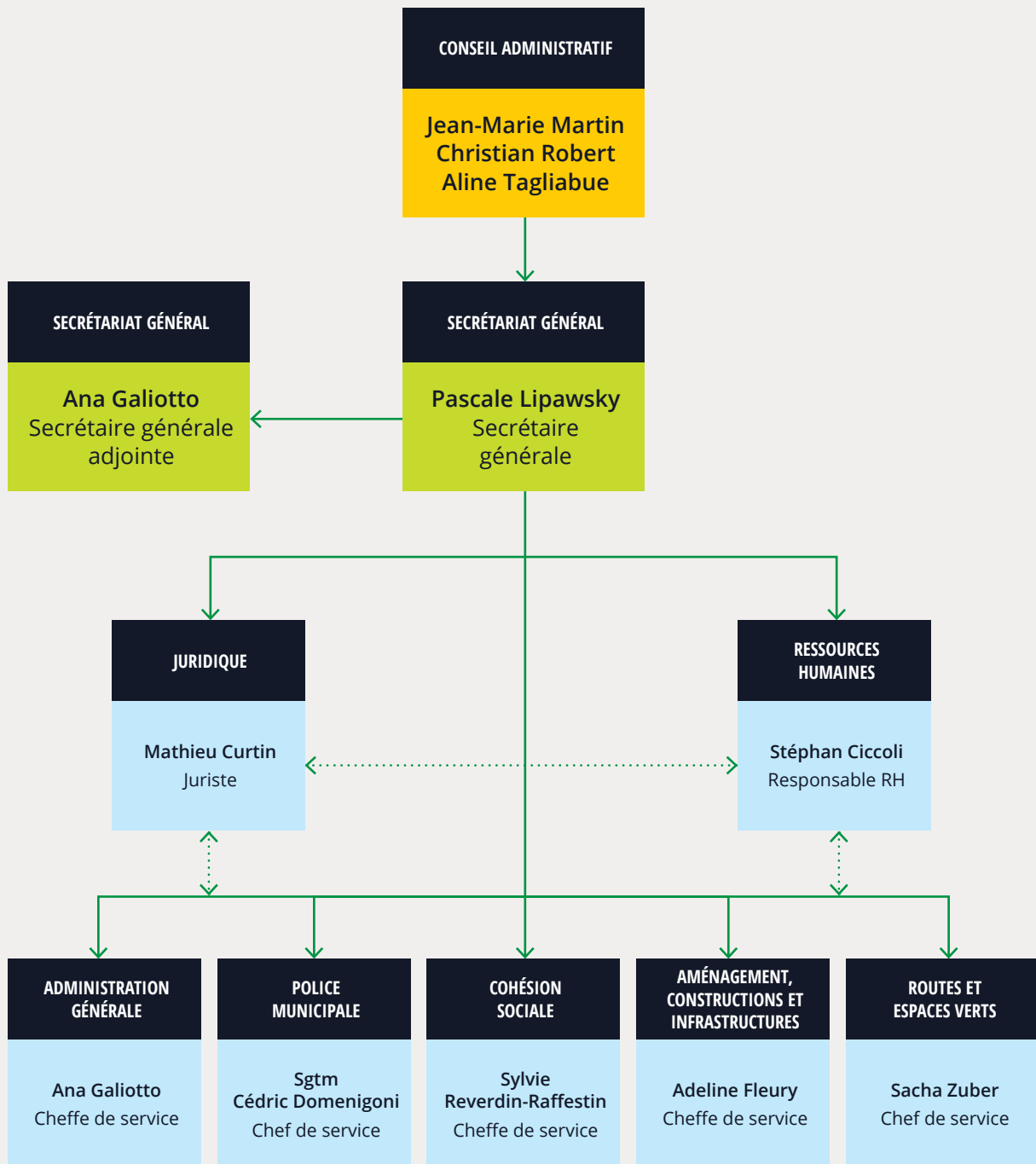
Durant cette même période, le Conseil municipal s'est réuni à 5 reprises, le bureau tenant séance la semaine précédente. Les commissions quant à elles se sont réunies 29 fois.

# Administration municipale

## 2021 2022



# Organigramme







# Dicastère Finances, Sécurité et Administration

# 540

## CARTES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉES EN 2021

### RÉCEPTION MAIRIE



Parmi les nombreuses transactions effectuées à la réception de la mairie, on peut recenser 540 cartes d'identité délivrées, 2'746 cartes journalières CFF vendues et 365 mouvements auprès de l'Office cantonal de la population et de la migration (OCPM).





**ÉTAT CIVIL**

La commune de Veyrier fait partie de l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg / Thônex / Veyrier dont les bureaux sont centralisés à la mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46.

Il est toutefois toujours possible, après avoir accompli les formalités à la mairie de Chêne-Bourg, de célébrer les mariages à Veyrier, soit par un officier d'état-civil soit, sur demande, par l'un des Conseillers administratifs.

**17****MARIAGES ONT ÉTÉS  
CÉLÉBRÉS À LA MAIRIE  
EN 2021****SALLE DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

## Finances



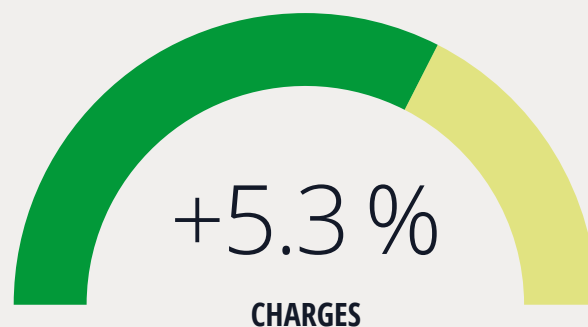
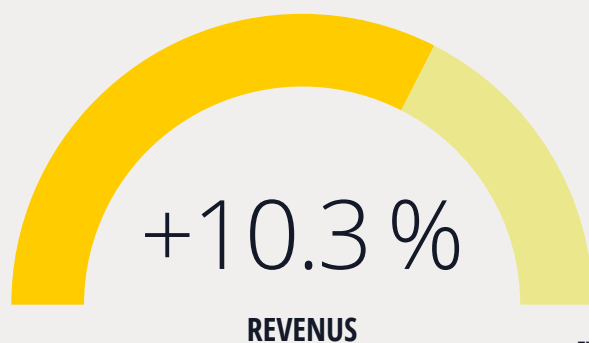
Le total des revenus de fonctionnement de CHF 35'936'452.45 fait ressortir une plus-value de CHF 3'356'782.45 ou de +10.3 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus opérationnels d'une commune sont essentiellement basés sur les rentrées fiscales attendues et estimées par le Département cantonal des finances. L'augmentation, en 2021, provient essentiellement des correctifs de revenus fiscaux sur les années antérieures.

Ces revenus fiscaux doivent être mis en relation avec le niveau important des impôts dus au 31 décembre 2021, soit CHF 15'533'909.44. L'encaissement effectif de cette somme n'est pas garanti et une provision de CHF 4'660'172.83 a été prévue dans les comptes annuels.

Le nombre de centimes additionnels était, en 2021, de 38 centimes après la réduction d'une unité introduite dès 2011. Il a été maintenu à ce niveau lors du vote du budget 2022.

Les charges de fonctionnement s'élèvent quant à elles à CHF 35'168'188.94, soit une augmentation de CHF 1'758'785.94 ou 5.3 % par rapport au budget. La variation provient principalement des amortissements extraordinaires. Cet élément n'est pas structurel et n'a pas d'incidence à long terme. La charge par habitant s'élève à CHF 2'969.79, alors qu'elle était de CHF 2'809.87 en 2020. Enfin nous relevons que, comparé à l'exercice 2020, les charges sont supérieures de CHF 1'786'983.90 ou +5.4 % et les revenus sont supérieurs de CHF 1'163'867.55 ou +3.3 %. Les dépenses nettes d'investissement 2021 ont été inférieures à 2020 et se chiffrent à CHF 3'843'163.95. Ceci tient compte des recettes qui se montent à CHF 176'017.55.



EXERCICE  
JUIN À DÉCEMBRE 2021

L'autofinancement atteint, pour 2021, le montant de CHF 8'648'258.71 en tenant compte du résultat annuel et des amortissements de CHF 7'879'995.20. Il couvre, de ce fait, le financement des travaux réalisés en 2021 pour des équipements publics pour lesquels des crédits ont été votés par le Conseil municipal ces dernières années et dont voici les éléments les plus significatifs :

Au niveau des emprunts, la dette communale s'élève à CHF 30 millions au 31 décembre 2021, et reste stable par rapport à l'année précédente.

Le Conseil administratif a pris connaissance avec satisfaction de l'excédent 2021, permettant de consolider le capital de la commune à un niveau très élevé (CHF 103,3 millions). La situation financière est saine et la fortune est conséquente. Néanmoins, le canton a plusieurs fois indiqué vouloir transférer des charges cantonales aux communes et nous nous attendons

à devoir inclure un transfert de charges important dans notre budget 2023.

Comme annoncé en début de législature, le Conseil administratif tient à assurer des prestations saines et pérennes aux associations communales. La commune est de plus en plus concernée par des situations sociales délicates pour lesquelles un soutien direct et indirect est nécessaire.

Nous continuerons l'exercice de prioriser les projets pour permettre à notre administration communale de les conduire de manière professionnelle et minimiser les désagréments dus à trop de dossiers traités en même temps.

La fiduciaire, mandatée par la commune, a procédé au contrôle de nos comptes et les a trouvés conformes. Nous la remercions de sa collaboration, de même que Mme Ana GALIOTTO, secrétaire générale adjointe et son équipe, Mme Christine Imhof et MM. Frédéric Gay et Stéphane Thiébault.

TRAVAUX CHEMIN DES MARAIS/SEUIL CARREFOUR DES TOURNETTES/ÉGLISE	1'031'303.30
PÉRIMÈTRE GRAND-SALÈVE SALLE COMMUNALE	677'317.23
CONTRIBUTION 2021 AU FIDU	515'300.00
COLLECTEURS CHEMIN DE L'ARVAZ	348'921.15
CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LES ESPACES PUBLICS DES GRANDS ESSERTS	337'023.75
RÉFECTION COLLECTEURS PRIVÉS CHEMIN DES BOIS 34A À 38C	314'583.50
PARKING DU GRAND-DONZEL RÉFECTION ET RÉAMÉNAGEMENT	259'840.05
COLLECTEURS CHEMIN DES MARAIS	138'590.70
DÉCHETTERIES GRAND-DONZEL ET RASSES	137'860.36
GRAND-SALÈVE – 2 <sup>ÈME</sup> ÉTAPE ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES	112'459.25
CHEMIN DES MARAIS – TROTTOIR CHEMIN DES BOIS – TOURNETTES	110'540.85
CONSTRUCTION D'UN JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIÈRE DE VEYRIER	108'042.10

## Ressources humaines

Les sept derniers mois de 2021 ont de nouveau été marqués par de nombreuses adaptations des conditions de travail, liées à la pandémie du coronavirus. Les mesures sanitaires, dictées par la Confédération et le Canton, ont été instaurées et scrupuleusement suivies au sein de notre administration.

L'administration communale a traité 88 mouvements dans son personnel au cours de l'année 2021, soit :

### 50 entrées dont :

- 11 membres du personnel communal
- 11 stagiaires
- 15 temporaires
- 1 apprentie
- 3 procès-verbalistes
- 9 jobs d'été

### 38 départs dont :

- 1 départ à la retraite
- 4 démissions
- 20 fins de contrats de durée déterminée
- 1 procès-verbaliste
- 9 jobs d'été
- 2 promotions
- 1 nouvelle affectation

### MOUVEMENT DU PERSONNEL



L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Cette année, nous félicitons chaleureusement :

- Mme Marlyse CHRISTAN, patrouilleuse scolaire, Mme Monique LEUENBERGER, coordinatrice culture et manifestations et Mme Nicole POUVREAU, éducatrice du jeune enfant, pour leur 20<sup>ème</sup> anniversaire de collaboration.
- Mme Isabelle VINCENT, secrétaire de direction et M. Kaniki KENKALITE, patrouilleur scolaire, pour leur 10<sup>ème</sup> anniversaire de collaboration.

### QUELQUES CHIFFRES



Au 31 décembre 2021, les effectifs de la commune se montent à 82 personnes, respectivement 47 collaboratrices et 35 collaborateurs, pour un équivalent de 64.97 ETP (équivalent temps plein).

# 82

**COLLABORATRICES ET  
COLLABORATEURS**



## Police municipale

### Sécurité et prévention

De juin à décembre 2021, l'effectif de 7 agents de police municipale (APM) est resté inchangé. Une secrétaire et deux contrôleurs du stationnement ainsi que 12 patrouilleuse-eur-scolaires complètent cet effectif.

Les contrôleurs du stationnement s'occupent également de vider le parcomètre du parking de l'Uche et la caisse dans le parking du village. La police municipale est en service toute la semaine de 7 h à 19 h. Des patrouilles sont planifiées sur les soirées et weekends selon les événements rencontrés ou les manifestations programmées.

De plus, les deux contrôleurs du stationnement sont en service certains samedis avec un APM. Pendant cette période, les APM ont assuré la surveillance des parcs, promenades et préaux d'écoles, ainsi que la protection des biens privés et communaux, afin de prévenir les actes de vandalisme ou les cambriolages.

Les agents ont procédé à 5 arrestations provisoires, dressé 32 rapports de contravention, principalement de la circulation routière, mais également concernant la loi sur les stupéfiants et la loi sur chiens, ainsi que deux contraventions concernant la loi sur les étrangers. En outre, 3 amendes d'ordre pour consommation de stupéfiants ont été dressées.

Pour traiter ces affaires pénales, les agents se sont déplacés 5 fois au groupe judiciaire de la Servette pour établir les rapports et procéder aux auditions des prévenus.

Les agents ont également dû se déplacer au poste de police cantonale de Carouge afin de traiter des affaires liées aux nouvelles prérogatives.

Il est à noter qu'une agence privée assure la surveillance de divers biens communaux en dehors des heures d'ouverture.

Dans le cadre de leur mission de contrôle du stationnement, les agents et les contrôleurs du stationnement ont délivré 2'820 amendes d'ordre concernant la LCR.



LES PANIERS DE NOËL DE LA CROIX-ROUGE GENEVOISE

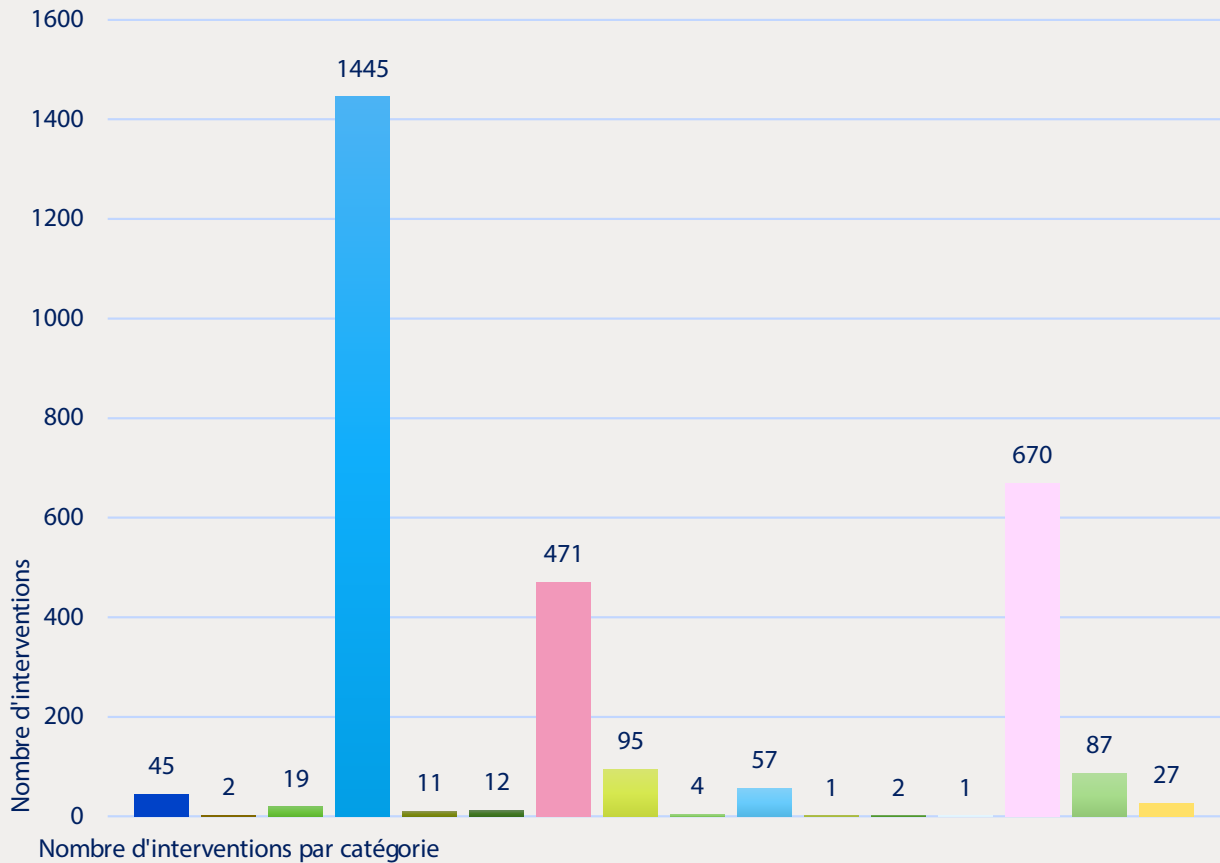
La commune possède 6 « Viasis-Plus » (indicateurs de vitesse) qui peuvent être placés à n'importe quel endroit de la commune. Les APM ont procédé à 16 contrôles de circulation sur tout le territoire de la commune. En collaboration avec la police cantonale, les agents ont également mené des contrôles préventifs et répressifs sur la voie verte vis-à-vis des cyclistes indisciplinés et dans d'autres endroits de la commune. La police municipale a mené diverses actions de prévention, dont 117 « Pré-dire » effectuées devant les établissements scolaires (actions de sensibilisation, consistant en de la prévention, de la dissuasion et de la répression).

245 points de contact ont été effectués dans les différents lieux sensibles de la commune. Une fois par mois, la police municipale se rend au poste de police de Carouge pour un échange de la main courante. Enfin, le service de la police municipale assume diverses tâches, telles que l'application du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique, la livraison des urnes lors des votations et élections, la gestion des enseignes, des réclames et l'occupation du domaine public.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, le 15 mars 2020, le travail de la police municipale a subi un important bouleversement. La mission principale des agents a toujours été d'assurer la sécurité de proximité en luttant contre les incivilités, la délinquance, notamment aux abords des écoles, dans les parcs publics et lors des manifestations organisées par la commune. Une mission basée sur le respect des règlements communaux, cantonaux et fédéraux. Nos agents ont donc dû s'adapter tout en continuant à assurer leurs tâches quotidiennes.



## RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DE JUIN À DÉCEMBRE 2021



- Administration (45)
- Assistances diverses (19)
- Haies - Arbres (11)
- Ilottage (471)
- Règlementation (4)
- S.I.G. | S.I.S. Pompiers (1)
- Social (1)
- Technique (87)
- Animaux et faune (2)
- Circulation (1445)
- Huissiers (12)
- Manifestations (95)
- Réquisitions (57)
- Salubrité, déchetterie, dépôts divers (2)
- Tags et dégâts (670)
- Véhicules (27)



### Sécurité des écoliers (patrouilleurs et patrouilleuses scolaires)

Au 31 décembre 2021, l'effectif des patrouilleuses scolaires s'élevait à 12 personnes qui assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

- Avenue du Grand-Salève, à la hauteur du n° 27 chemin des Rasses / chemin Jean-Portier
- Chemin des Rasses, à la hauteur du n° 98
- Avenue du Grand-Salève, à la hauteur du n° 6
- Route de Veyrier à la hauteur du n° 264 (Banque Raiffeisen)
- Chemin des Marais, à la hauteur du Parc de la Mouille
- Route de Veyrier n° 222, angle chemin de la Salésienne
- Chemin des Bois n° 220, angle route de Veyrier
- Chemin de Pinchat, à la hauteur École de Pinchat
- Chemin de la Tour-de-Pinchat à la hauteur du n° 8 chemin de l'Argillère.



## AU 31 DÉCEMBRE 2021, L'EFFECTIF DES PATROUILLEURS ET PATROUILLEUSES SCOLAIRES S'ÉLEVAIT À 12 PERSONNES



### Police cantonale – poste de Carouge

Le poste de Carouge assure un service de police de proximité. Le lieutenant Olivier GAILLARD assume la direction du poste. Le personnel du poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police. En outre, le poste est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.



## Compagnie des sapeurs-pompiers

Le système de milice et l'engagement volontaire sont des valeurs fondamentales et inestimables. À l'heure où le modèle sociétal auquel nous adhérons parfois malgré nous implique pour certaines et certains une perte de fidélisation, les ingrédients pour la réussite de nos missions volontaires ne sont finalement pas si difficiles à trouver : de la compétence, de la générosité, de la disponibilité, un esprit de corps, de la camaraderie et de la responsabilité. C'est une force inestimable et elle doit persister *ad vitam aeternam*.

### Groupement intercommunal

Nos autorités politiques cantonales, après de longues discussions, ont décidé de valider la création d'un groupement intercommunal qui est entré en vigueur en janvier 2022. À l'heure de l'écriture de ces quelques lignes, le principal changement opérationnel sera le transfert par coulissage de la formation des sapeurs-pompiers volontaires au sein dudit groupement dès 2023.

Dans le courant de l'année 2021, un comité de pilotage (constitué par l'inspecteur cantonal du feu, le commandant du SIS et le président de la FGSP) a présidé un « groupe de travail instruction 2021 » et la CP 53 est fière que l'un des signataires du rapport rendu soit actif au sein de la CP 53. Il s'agit du Plt Vadim HARYCH.

Parti d'une feuille blanche et sans aucune instruction, de nombreuses séances et discussions présidées par M. Philippe DISE-RENS, instructeur principal au centre d'instruction feu et protection civile, ont été nécessaires aux acteurs de ce groupe le major Jérôme BARBEY pour le SIS, le sergent Cédric GALICHET pour la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers, le capitaine Raphaël YARISAL de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Cologny et le premier-lieutenant Vadim HARYCH.

Leur réjouissant rapport, fruit d'un travail collaboratif avec tous les acteurs concernés du service de défense incendie du canton de Genève, a été validé et salué par le comité de pilotage. Ce document servira de feuille de route pour le futur de l'instruction cantonale des sapeurs-pompiers volontaires.

S'agissant de la possibilité et des conditions d'intégration des compagnies volontaires au sein du groupement, un positionnement de la commission de la sécurité de l'Association des communes genevoises (ACG) et de nos autorités communales est encore attendu. Ce dernier se fera une fois les travaux préparatoires terminés.

Nous sommes ainsi aux prémices de la nouvelle organisation de notre système opérationnel cantonal et devons toutes et tous nous efforcer de croire en notre engagement indispensable. La mise à profit d'une écoute attentive et des discussions constructives ainsi qu'une réflexion propre et responsable sont les meilleures options. Ensemble on est plus fort !



**LA COMPAGNIE 53 EST EN  
CONSTANTE ÉVOLUTION ET  
PLEINEMENT OPÉRATIONNELLE**

### Interventions de la compagnie

La compagnie a été engagée à 42 reprises en 2021, soit légèrement en baisse par rapport à l'année précédente. Le delta s'explique par l'absence d'importantes intempéries.

### Engagement, exercices

Dans le respect des règles sanitaires imposées par le contexte pandémique connu, la compagnie s'est réunie conformément aux instructions données par l'inspecteur cantonal du feu afin de parfaire sa formation continue et obligatoire.

### Hydrantes

En raison d'une importante mise à jour du réseau hydraulique communal, la compagnie n'a pas été engagée cette année pour le contrôle habituel des poteaux-incendies et des hydrantes souterraines de la commune.

### État-major – Service de piquet intercommunal

L'État-major de la compagnie a continué à se réunir en présentiel ou en visio-conférence selon l'évolution de la situation sanitaire. Le service de piquet a été assumé, comme de coutume, conjointement avec la compagnie de Troinex.



### Cours et écoles suivis

Après une année 2020 particulièrement difficile en raison du Covid-19, les formations suivantes ont pu être suivies et réussies :

- Cours cantonal antichute
- Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1
- Cours pour conducteur du service du feu
- Cours tronçonneuse
- Cours de récupération d'essaim d'abeilles
- École de formation de base
- École de sous-officiers
- École de protection respiratoire

### Jardins de Montbrillant

La compagnie, en raison de la situation sanitaire et comme en 2020, n'a pas pu réitérer son action au profit des Jardins de Montbrillant, lieu de rencontre pour les déshérités en servant, comme à son habitude, un dimanche de décembre, un repas « raclette ».

### Admissions, démissions, jubilés et nominations

La compagnie compte dans ses rangs 53 sapeurs-pompiers dont 6 femmes.

Elle a intégré dans ses rangs Messieurs Basile BETEMPS, Djuricic ALEXANDAR, Yannick DUPRAZ, Mathéo PERISSIER, Yolane ROSSET, Tom VON KAENEL et Gregory ZURN.

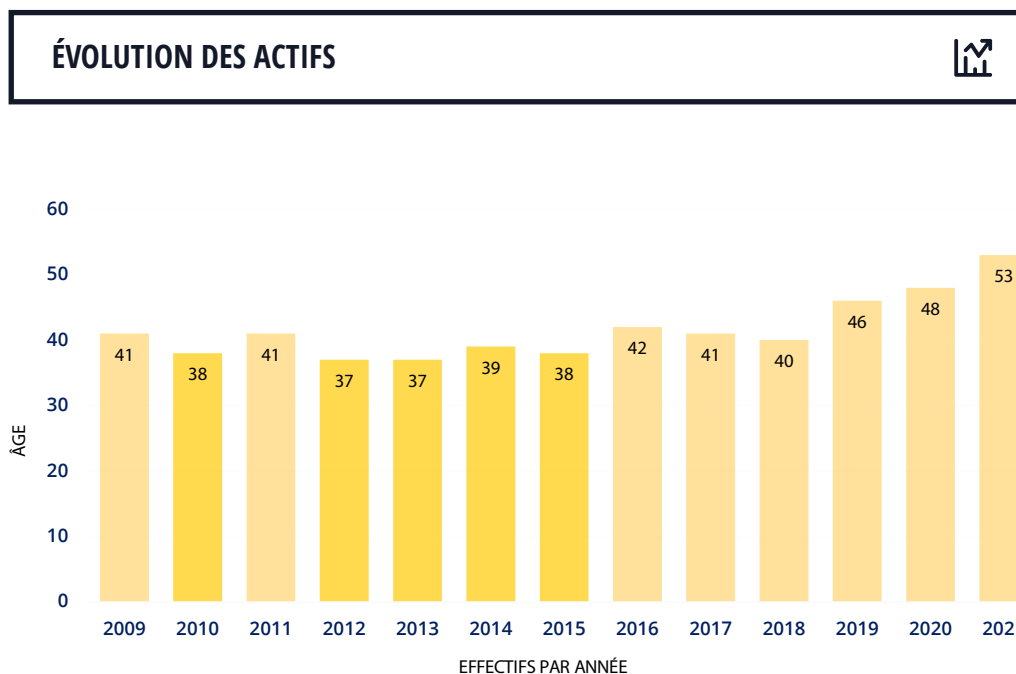
Pour des motifs professionnels, nous avons pris acte de la démission du sapeur Frédéric MINISINI et de l'aspirant Oscar PATACO ROSADO.

Le caporal Louis BRETTON a fêté son 10<sup>ème</sup> anniversaire au sein de la compagnie et le premier-lieutenant Vadim HARYCH sa 20<sup>ème</sup> année d'incorporation.

Le sapeur Juliette CEVEY, après avoir réussi son école de sous-officier, a été nommée au grade de Caporal et obtient l'honneur d'être la première femme membre des cadres de la compagnie.

Fort heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucun décès de l'un de nos actifs ou retraités.

L'évolution des effectifs est particulièrement réjouissante selon le graphique ci-dessous.









## Protection civile

Une nouvelle fois, l'année a été très marquée par la persistance du Covid-19. Celui-ci a nécessité l'intervention de la protection civile sur l'ensemble de l'année 2021. Ces engagements avaient une durée de 7 semaines toujours en rotation avec les ORPC Champagne et Lancy-Cressy. La grande différence par rapport à 2020 est que nous avons un effectif réduit d'un tiers. De ce fait, le personnel a été plus mobilisé.

Les centres où la PC est intervenue pour les tests Covid-19 ont peu changé. Il s'agit du centre médical de Carouge, du groupe médical d'Onex et de la clinique et permanence d'Onex. S'est rajouté ensuite, le secteur E des HUG pour délester le personnel de l'hôpital.

La campagne de vaccination étant lancée, l'ORPC Salève est venue en support dans les centres de vaccination, souvent conjoints aux centres de tests.

Lors de l'intervention de l'automne, l'ORPC Salève n'a été engagée que pour le soutien à la vaccination. Elle est venue en support de la clinique et permanence d'Onex et du centre médical universitaire. L'engagement a permis de mettre en repos les astreints formés au testing pour mettre à profit des astreints qui sont peu intervenus, venant de l'appui technique.

Ce deuxième engagement de l'année a duré du 23 août au 10 octobre avec un passage de témoin à l'ORPC Champagne. Les ORPC ont été désengagées dès le 31 octobre. Seul reste engagé le détachement cantonal.





## QUELQUES CHIFFRES DE L'ENGAGEMENT



Nombre de jours de service	1'463 jours
Nombre d'astreints ayant effectué un service	117
Nombre de personnes convoquées	131
Moyenne de jours de service au total	12.5 jours
Durée de l'engagement en jours	112

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service	Moyenne
Soldat/ Appointé	92	907	9.9 jours
Caporal/ Sergent	13	186	14.3 jours
Sergent-Major/ Fourrier	1	3	3 jours
Lieutenant/ Premier-lieutenant	10	306	30.6 jours
Major	1	61	61 jours





COMPTES RENDU — ADMINISTRATION ET FINANCIER





## Fondation immobilière de la ville de Veyrier - FIVV

Le conseil de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier est composé à ce jour des personnes suivantes :

- M. Flavio BRISOTTO, Président
- M. Marco CESAREO, Vice-Président
- M. Raymond JEANNERET, Secrétaire
- M. Silvio BARTOLINI
- M. Louis-Charles LEVY
- M. Jean-Marie MARTIN
- M. Cédric RICOU
- M. Karl SCHÜRMAN

Durant l'année 2021, la commission «Les Messicoles» (PLQ La Ferme) a continué à travailler en parfaite adéquation avec le comité et les différents acteurs concernés, dont les mandataires (architectes, spécialistes, etc.) et les services de l'Etat. Pour rappel, la première étape prévoit 3 immeubles comportant chacun 40 logements (HM-LUP, HM et PPE). Elle s'est également entourée d'un mandataire spécialisé lui permettant ainsi de créer un lien entre les différents interlocuteurs concernés visant à une coordination optimale entre les aspects techniques et financiers du projet.

Les autorisations devraient être délivrées courant avril 2022, permettant ainsi à la fondation de garder son planning initial de début des travaux pour cette année encore. En parallèle, la fondation continue à œuvrer sur le développement de la 2<sup>ème</sup> étape « Lisière » (PLQ Les Cirses) comportant un programme similaire de construction. Tous ces logements seront, bien entendu, prioritairement dédiés aux Veyrites.

Le nouveau programme d'inscriptions en ligne, destiné aux candidats locataires et copropriétaires avance à grands pas et devrait être activé au final dans le courant de l'année 2022. Il permettra notamment, et également de manière prioritaire pour les résidents Veyrites

ou ayant un lien avec la commune, de s'inscrire pour les objets de la fondation, obtenant ainsi une gestion optimale des inscriptions et attributions, toujours basées sur des critères de sélection neutres et objectifs.

Au niveau de la gestion ordinaire des immeubles, le travail de la commission du logement a permis d'attribuer à de nouveaux locataires plusieurs appartements qui se sont libérés en cours d'année, en privilégiant toujours la population de Veyrier.

Les revenus locatifs ont continué à être maintenus malgré les conséquences directes et indirectes liées à la crise sanitaire du Covid-19 sur l'économie des entreprises et sur nos locataires.

La commission des travaux a poursuivi l'analyse et la mise en œuvre des travaux de rénovation courants nécessaires, tout en poursuivant ses actions pour une gestion technique aboutie du patrimoine de la fondation.

D'un point de vue financier, l'exercice 2021 a dégagé un bénéfice net de CHF 1'016'299.58. Ce bon résultat a été obtenu notamment grâce à un taux d'objets vacants quasiment nul et à une bonne gestion des dépenses.

La valeur du patrimoine au bilan de la FIVV s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 64'996'056.79.

Les fonds propres de la fondation représentent au 31 décembre 2021 un montant de CHF 37'482'745.65.

La charge financière liée aux intérêts hypothécaires, chirographaires et au capital de dotation de l'exercice 2021 est de CHF 938'119.85.

En 2021, la rémunération du capital de dotation versée par la FIVV à la commune de Veyrier s'est élevée à CHF 408'369.20.

La fondation remercie toutes les personnes qui ont contribué à son bon fonctionnement.





UNIVERSITÀ  
DELLA  
VALLE  
D'AOSTEA  
COURMAYEUR



# Dicastère Aménagement, Constructions et Infrastructures

## Aménagement du territoire

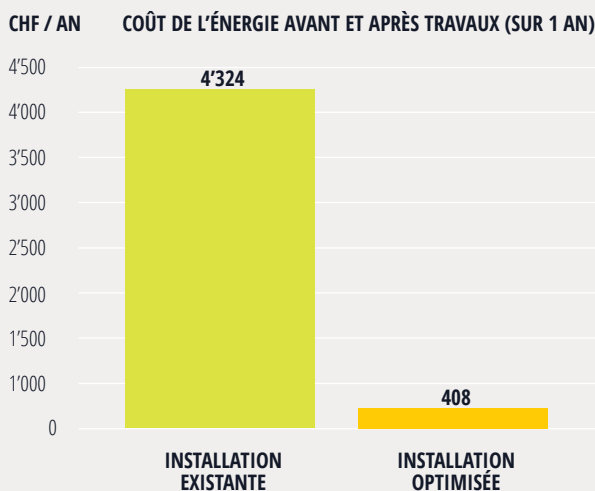
### Plan d'action Eco 21 Travaux d'éclairage au parking de l'Uche et au parking du village

Dans le cadre de son plan d'action Eco21 lié à l'économie d'énergie sur son territoire, la commune a procédé au remplacement d'une quarantaine de néons à tubes fluorescent par des tubes LED avec détection de présence dans les deux parkings publics de l'Uche et du village.

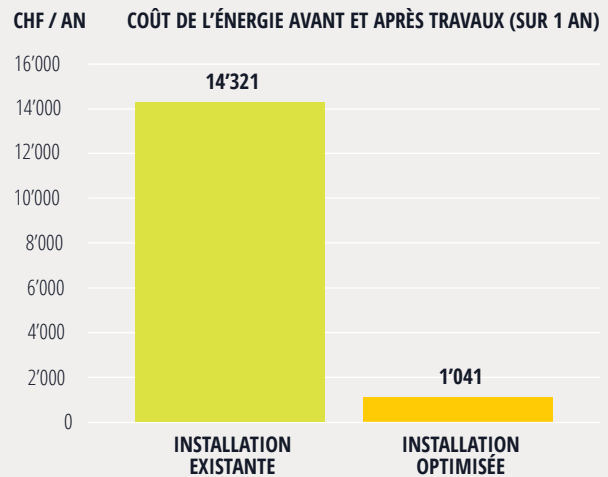
Ces installations nouvelles générations permettent de réduire significativement la consommation électrique et d'ajuster leurs performances en fonction de la présence des usagers des parkings.

L'économie d'électricité ainsi réalisée par ces travaux représente 85'975 kWh / an soit CHF 17'200 par an.

#### PARKING DU VILLAGE CHF / AN



#### PARKING DE L'UCHE CHF / AN



Grâce à la collaboration entre les SIG et nos services, la commune de Veyrier devient active dans la transition énergétique et obtient son certificat SIG-éco21 des collectivités engagées 2022.



## PLAN D'ACTION ÉCO 21



### Cité de l'énergie

La commune est devenue membre de l'association Cité de l'énergie dans le but d'obtenir le label. Un mandat d'accompagnement à ce vaste projet a été attribué à la société AMSTEIN & WALTER.

Les objectifs à atteindre sont nombreux pour pouvoir obtenir cette certification et concernent plusieurs thématiques tant sur le plan territorial (gestion des déchets, mobilité, etc.) que sur les bâtiments de la collectivité (optimisation des installations techniques, économie d'énergie, etc.).

Par cette adhésion, la commune démontre sa volonté d'être active dans le domaine de la transition énergétique.

### Autorisations de construire

De juin à décembre 2021, 45 autorisations de construire ont été analysées et préavisées par le service soit :

- 31 préavis favorables sans observations
- 9 préavis favorables sous conditions
- 1 préavis favorable avec souhaits
- 2 préavis défavorables
- 2 demandes de compléments

## Les infrastructures

### Future salle polyvalente — Salle de la fanfare (Avenue du Grand-Salève)

L'état des lieux et la reprise du chantier des finitions de la salle polyvalente, du foyer et de la buvette ont nécessité l'élaboration d'un nouveau projet d'aménagement intérieur de la salle polyvalente et, par conséquent, le dépôt d'une nouvelle autorisation de construire. Celle-ci a été délivrée en juin 2020.

Un inventaire des éléments techniques stockés et déjà posés a été entrepris dans la salle polyvalente du foyer et de la buvette afin d'affiner les coûts des travaux d'adaptation du nouveau projet, le solde des travaux à faire et également la planification de ceux-ci. Cette dernière a été bouleversée suite au manque de matières premières telles que le bois et le plastique dû à la crise sanitaire des années précédentes.

Le chantier a pu reprendre durant le mois d'octobre 2021. La priorité a été mise sur l'aménagement de la salle de la fanfare qui était déjà en exploitation depuis deux ans, mais dont le revêtement définitif des murs n'avait pas été posés.

Simultanément, une coordination et adaptation de toutes les techniques (ventilation, électricité et désenfumage, détection incendie, etc.) et des éléments scéniques ont été entreprises pour la salle polyvalente, le foyer et la buvette.

D'octobre à décembre, la phase de travaux préparatoires a été exécutée notamment avec la pose des câbles et supports des éléments scéniques, la pose de la scène haute, la pose de la sous-structure des doublages et des compléments électriques de la salle de la fanfare.



### Travaux d'entretien

Travaux aux chemins des Marais et de Sous-Balme. Plusieurs travaux ont été réalisés par les SIG sur les réseaux souterrains de ces chemins, à savoir :

- **SIG Eau**  
De la place des Tournettes à la place de l'Église : remplacement de la canalisation et des divers branchements avec reprise des raccordements de leurs clients.
- **SIG Gaz**  
De la place des Tournettes à la rue des Boulangers: un tubage a été entrepris dans les canalisations existantes ainsi que la pose de coffrets et la suppression de branchements.
- **SIG Electricité**  
Entre le chemin des Marais 162 et le chemin de Sous-Balme 7: plusieurs tubes de liaison ont été réalisés. Leurs réseaux de distribution électrique ont été renforcés en intégrant de nouveaux coffrets pour leurs clients.

Enfin, la commune a renouvelé son éclairage public en remplaçant les anciens candélabres de ces chemins par des candélabres LED afin de réduire la consommation d'énergie. Des travaux de modification de raccordement de 6 sacs de route ont aussi été entrepris.

### Bornes hydrantes

La commune de Veyrier possède 282 bornes hydrantes dont 82 bouches incendies enterrées et 200 sur poteaux hors-sol.

Pour donner suite au contrôle de l'ensemble des bornes hydrantes par une société privée, les SIG ont été mandatés pour l'entretien et le remplacement de 40 poteaux incendie. Le remplacement de 20 bouches enterrées est prévu courant 2022.

### Réseaux Eaux Pluviales (EP) et Eaux Usées (EU) et grilles de route

Le service Aménagement, constructions et infrastructures est intervenu sur les réseaux eaux pluviales (EP) et eaux usées (EU) et sur le remplacement des couvercles du domaine routier. L'entretien de 300 grilles eaux pluviales (EP) a été effectué au mois de novembre 2021.

Sur le chemin des Bois et celui des Bûcherons, le remplacement des collecteurs collectifs privés eaux pluviales (EP) et eaux usées (EU) a été opéré avec succès.

### Réseaux de drainage des Marais

Le service Aménagement, constructions et infrastructures en collaboration avec le service des Routes et espaces verts ont procédé à l'entretien annuel des pompes des Serrailones.

### Réseaux Routiers

Sur le chemin des Bois côté chemin des Marais, la commune a entrepris le resurfaçage, la remise en état des couvercles eaux pluviales (EP) et eaux usées (EU) et le remplacement des candélabres par des installations LED nouvelle génération.

Sur le chemin Henri-Baumgartner, la commune a procédé à la création d'une zone 30 km / h.

Sur le chemin Sur-Rang, une intervention d'urgence sur le collecteur eaux pluviales (EP) a été exécutée avec une reprise ponctuelle des enrobés et des grilles EP.

## Urbanisme (projets urbanistiques)

### Le périmètre des Grands Esserts

#### Avancement du projet

Le 2<sup>ème</sup> semestre 2021 a été intense. Tous les projets à l'étude et les plannings ont été remis à jour et poursuivis.

Les différents et nombreux acteurs de ce grand projet se sont attelés aux tâches suivantes :

- Organisation et coordination générale pour permettre le démarrage des travaux du PLQ « Maison de Vessy » en mars 2022 (ceux-ci seront suivis des travaux du PLQ « Ferme »).
- Finalisation des projets des nouvelles routes de Vessy et de Veyrier, pour démarrer les travaux en 2022.
- Les prospections sur les collecteurs existants et sur les raccordements privatifs ont été réalisés pour anticiper les travaux d'entretien ou de mise aux normes.
- Études du projet de la modification du chemin des Beaux-Champs, définition des phases de chantier pour l'étape nord de la route de Vessy.
- Planification financière des dépenses communales à long terme du projet.

#### Espaces publics extérieurs

Le projet des espaces publics extérieurs, lauréat du concours, intitulé le « Quartier des Chênes » a été conservé. Une mise en soumission publique a été réalisée pour attribuer le mandat de l'architecte-paysagiste et de l'ingénieur civil. Le groupement

« Essvert », composé des bureaux Atelier Descombes Rampini & ZS Ingénieurs civils SA, a été mandaté pour ce travail.

Les conventions relatives à la réalisation des espaces publics seront finalisées en 2022.

#### Exutoire à l'Arve

Le mandat du projet de l'exutoire à l'Arve a été adjugé au bureau CSD Ingénieurs SA à Carouge, à la suite d'une mise en soumission publique. Leur mandat commencera en été 2022.

#### Concours de l'école

Le concours du projet pour l'école, pour le choix des mandataires, a été mis en soumission publique en juin 2021 ; le retour des dossiers des candidatures en août 2021 a permis de recevoir 38 dossiers.

Le 21 septembre 2021, une première séance du jury, composé de représentants de la commune ainsi que de professionnels externes, soit un total de 20 personnes, a eu lieu.

Ce 1<sup>er</sup> tour a permis au jury de retenir 12 candidats qui ont participé au 2<sup>ème</sup> tour du concours, les rendus des projets ont été présentés de manière anonyme et ont été analysés début 2022.

#### Séance d'information publique

À la suite du dépôt d'un référendum contre la délibération du Conseil municipal de Veyrier du 13 avril 2021 donnant un préavis favorable au plan localisé de quartier n° 30082-542 « Cirses » sous un ensemble de conditions, a eu lieu le 21 septembre 2021, en soirée, une séance d'information publique à l'école de Bois-Gourmand.

Une présentation du projet des Grands Esserts dans son ensemble a été faite par M. Pierre ROBYR, chef de projet à l'Office de l'urbanisme (OU). S'en est suivi la présentation des arguments des deux parties pour et contre le PLQ des Cirses. Puis un débat fût animé par M. Pascal SCHOUWEY dans le rôle de modérateur. Le public a ensuite pu prendre la parole et les échanges ont été animés. La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire très apprécié.

### Votations

Le 28 novembre, le verdict des urnes a parlé, le préavis du Conseil municipal a été refusé par une courte majorité de la population.

Suite à ceci, tous les acteurs du projet, l'État, les autorités communales et le comité référendaire se sont réunis à plusieurs reprises pour trouver un accord, dont la finalisation est

prévue pour le printemps 2022. Ceci permettra de remettre sur les rails le dossier du PLQ des Cirses, pour permettre de livrer l'école pour la rentrée 2026 si tout va bien.

Au printemps 2022 sera organisée une séance d'information publique sur le site des Grands Esserts.







NORTH POLE

SANTA'S  
WORKSHOP

Reindeer Crossing

Santa's House

MRS. Claus's Kitchen

SLEIGH RIDES



## Routes et espaces verts

M. Sacha ZUBER est responsable de douze collaborateurs, d'un apprenti agent d'exploitation (option voirie) et d'un apprenti AFP paysagiste qui assurent avec attention et professionnalisme des tâches telles que l'entretien des routes et des espaces verts dans le respect de l'environnement et de la charte environnementale. Ils assurent également la mise en place des tentes et autres mobiliers pour toutes les manifestations communales.

Les jobs d'été ont à nouveau connu un franc succès malgré la période difficile. Douze jeunes ont aidé les collaborateurs durant la période estivale principalement pour l'entretien des espaces verts. Ils ont assumé des tâches telles que la tonte, l'arrosage et l'entretien des massifs, le nettoyage des nants forestiers et le curage des caniveaux sur l'ensemble des infrastructures communales.

### QUELQUES CHIFFRES



La floraison de la commune compte plus 18'000 fleurs pour massifs et bacs combinées avec 12'000 bulbes à floraison printanière.

260 m<sup>2</sup> de tapis fleuri d'automne ont également été plantés dans les massifs et ronds-points.

L'avenue du Grand-Salève a été replantée jusqu'au chemin des Rasses avec un mélange de plantes vivaces et d'arbustes en partie indigènes.



## LE SERVICE A REMPORTÉ LA TROISIÈME PLACE DU CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

L'ensemble des bulbes de printemps planté en bacs et massifs a été replanté dans les pelouses, parcs et les abords de routes sur la commune.

La place Spibuki a fait peau neuve avec un mélange de plantes vivaces, bulbes traversés par un cheminement en matière du Salève et trois bancs, un véritable poumon végétal aux abords du chemin des Rasses.

Le service loue durant la saison d'hiver un silo à sel de déneigement (contenant 25 tonnes de sel) afin de rationaliser la viabilité hivernale et soulager les collaborateurs qui œuvrent les nuits pour saler et déblayer la neige de novembre à fin mars.

Le service entretient le terrain de football synthétique du Grand-Donzel avec le passage hebdomadaire d'une traîne articulée à un microtracteur pour décompacter le terrain qui est composé d'un mélange de fibres de coco / liège 100 % recyclable.

Malgré la pandémie, le service a quand même installé des tentes et différentes structures pour des manifestations telles que : Le Champ des possibles, le marché de Noël, le vide-grenier de l'EMS Les Châtaigniers.

### Entretien des nichoirs installés sur la commune

Il y a 61 nids pour martinets noirs, 171 pour mésanges, 14 pour chouettes hulottes et pigeons colombins, 3 pour faucons crécerelles, 4 pour chauves-souris, 1 « hôtel » à abeilles sauvages, d'autres nids pour torcols fourmiliers, huppés fasciées, chouettes effraies et chevêches, rougequeue à front blanc, bergeronnettes grises, cingles plongeurs et troglodytes mignons pour un total de 294 nids. L'occupation des nids est de 99 % pour les mésanges et pour les autres espèces de 80 %, mais nous espérons que ce pourcentage augmentera. Nous sommes positifs et patients.

## Traitement des déchets

### Maintenance des déchetteries

Un collaborateur à 100 % s'occupe de la maintenance des déchetteries communales depuis janvier 2021 avec un véhicule électrique.

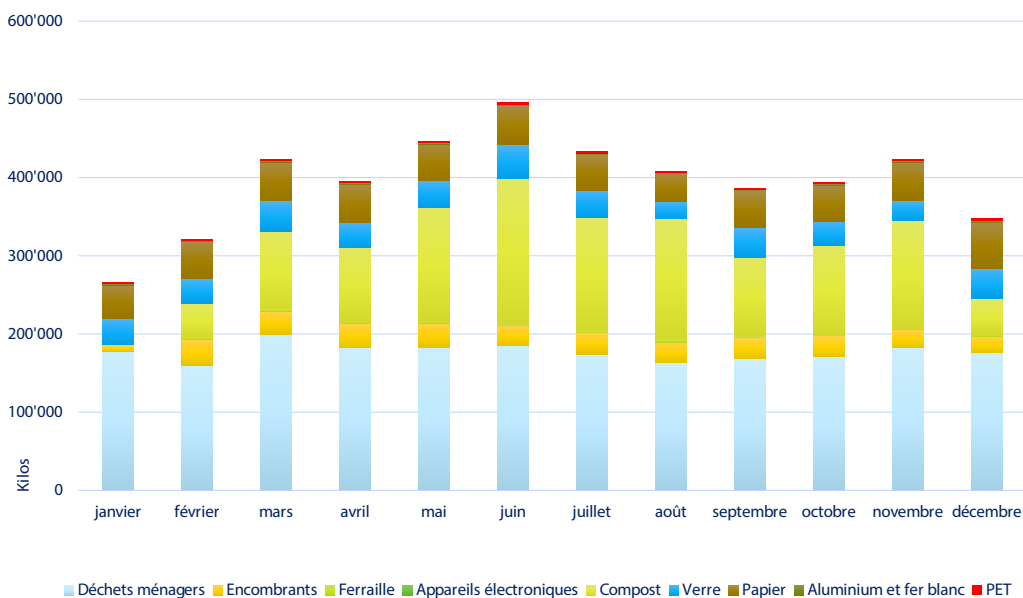
L'ancien véhicule, dédié à l'enlèvement des poubelles de rues, a été remplacé par un véhicule identique de nouvelle génération.

Le service a installé des poubelles de tri dans les préaux des écoles, dans le parc du Grand-Donzel, dans le centre du village et aux plus grands arrêts de bus de la commune.

310'910  
kg / an

**ENCOMBRANTS  
ET FERRAILLE**

### TOTAL MENSUEL DES TONNAGES PAR TYPE DE DÉCHETS



EXERCICE  
JUIN À DÉCEMBRE 2021

### « Mieux trier, respecter Veyrier »

La commune de Veyrier a lancé en octobre 2020 un vaste projet intitulé « Mieux trier, respecter Veyrier » qui visait, à travers différentes actions, à mieux former et accompagner les citoyens dans leur démarches et gestes liés au recyclage des déchets et à l'environnement. Ce projet a été mené avec l'aide de la société Cosedec.

Différentes actions de sensibilisation auprès de la population ont été menées notamment dans les déchetteries communales, mais également lors de conférences, ateliers de recyclage, repair café qui se sont terminés à l'automne 2021.



## INVITATION

### MIEUX TRIER, RESPECTER VEYRIER

---

La commune de Veyrier vous invite au lancement du projet :

**Le mercredi 7 octobre 2020**  
à la salle communale  
de 18h30 à 20h30

**18h30** - Le projet  
« Mieux trier, respecter Veyrier »,  
*Aline Tagliabue, Maire de Veyrier*

**18h50** - « Soyons des écocitoyens ambitieux et fiers de l'être »,  
*Julien Vidal, « ça commence par moi »*

**19h30-20h30** - Dédicace et échanges

« Mieux trier, respecter Veyrier » vise à sensibiliser les Veyrites à une meilleure gestion des déchets, ainsi qu'à un engagement pour vivre ensemble dans le respect.

Ces prochains mois, des animations auront lieu dans les écoles, sur les écopoints ou lors d'autres manifestations pour aborder ce thème d'actualité. Un concours et des jeux, dont un « Escape game », seront également proposés.

Une fructueuse collaboration a été mise en place avec les écoles de Veyrier :

- Animations pédagogiques sur la réduction des déchets, visites d'écopoints, actions de ramassage des déchets, lancement d'un concours intitulé « Game of Trash » qui a été proposé aux élèves de 8 P de la commune. Ce jeu en ligne visait à développer les réflexes citoyens pour réduire les déchets. 66 élèves se sont lancés dans cette aventure ! Le Conseil administratif a décidé de récompenser les trois premiers lauréats avec de très beaux prix.
- Stand avec jeux et informations pour petits et grands sur la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles.

Du 4 septembre au 17 octobre 2021, la commune de Veyrier a accueilli un *Escape room* « Bunker on the Edge ». Ce jeu immersif invitait les participants à résoudre des énigmes en équipe sur le thème de la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles. Une activité originale pour aborder les enjeux environnementaux tout en s'amusant !







# Dicastère Social, Culture et Promotion environnementale

## Culture & Manifestations

Toute l'année 2021, et notamment la culture, a été marquée durement par la crise du Covid-19. Dans une société à l'arrêt, les acteur-trice-s culturel-le-s se sont battu-e-s pour combattre une vision dans laquelle la culture a été réduite à un bien « non-essentiel », alors qu'il n'est plus à prouver aujourd'hui les valeurs fondamentales de celle-ci dans ce genre de situation : la culture est créatrice de valeurs humaines indispensables, d'innovation et de prospérité économique.

La commune de Veyrier, à travers le service Culture et manifestations, l'a bien compris et c'est dans cette optique qu'elle s'est démenée mois après mois pour continuer de proposer à la population des événements adaptés aux restrictions sanitaires qui ne cessaient de changer.

Durant cette période, le service Culture et manifestations a organisé plus de 15 événements, dont 10 concerts et spectacles, 1 festival, 2 expositions, ainsi que la fête du 1<sup>er</sup> août et le marché de Noël. Il a également collaboré avec le festival veyrite, l'Été au Verger.

### Les deux événements phares

Du 17 juin au 10 juillet, né de l'envie de reconnecter les gens après une longue période de repli, **Le Champ des possibles** a permis, aux habitants de Veyrier et des communes alentour, de vivre une expérience unique et novatrice qui eut un succès retentissant dont on parle encore dans tout le canton. Ce festival pluridisciplinaire fut placé sous le signe de la cohésion sociale, de la participation culturelle et du développement durable. Le lieu lui-même situé en extérieur sur un espace agricole de 1 hectare de plantations de maïs et divisé en plusieurs zones de crop circles (alcôve dessinée dans le maïs), fut un événement en soi. En amont, trois phases ont inclus la population et les agriculteurs locaux : atelier création de plus de 9'000 plantons pour le marché aux plantons, atelier découpage des crop circles et atelier construction de certaines infrastructures du site. Lors de l'événement lui-même c'est une programmation de plus de 114 activités qui a été proposée au public : 10 concerts, 9 spectacles, 43 ateliers participatifs, 9 conférences, 37 séances bien-être, 5 stands, un marché aux plantons permanent et un sculpteur sur bois en résidence durant la durée du festival.



En 2021, en raison de la pandémie, **la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août**, habituée à rassembler les foules, s'est jouée à guichet fermé, sur inscription et de manière restreinte dans le préau de l'école de Grand-Salève. La cérémonie officielle s'est ouverte au son de la Fanfare l'Écho du Salève, suivi du discours de M. Jean-Marie MARTIN, Maire et de M. Bernard PINGET, Président du Conseil municipal. La traditionnelle soupe du 1<sup>er</sup> août offerte à la population et une buvette ont permis aux habitant-e-s de passer un moment convivial apprécié en cette période compliquée.

### Mais aussi

#### Événements spéciaux

- **8 mai** : Veyrier BD – Atelier et spectacle autour de la bande dessinée et de l'illustration, en collaboration avec la Swiss Comics Artists Association (SCAA).
- **21 au 23 mai** : Musée VR – œuvres en réalité virtuelle en collaboration avec le Geneva International Film Festival (GIFF).

#### Spectacles

- **29 mai** : L'Ours blanc et l'or bleu – spectacle pour les enfants.
- **8 septembre** : Carmen, l'audition – théâtre en plein air en collaboration avec le Théâtre de Carouge.
- **16 octobre** : Je suis un arbre – spectacle de contes pour les enfants.

#### Concerts

- **28 août** : Kuma – groupe de jazz programmé dans le cadre du festival veyrierite L'Été au Verger.
- **18 septembre** : Grand Pianoramax – duo d'acid jazz.
- **27 novembre** : Clémence TILQUIN (chant) & Christophe STURZENEGGER (piano) – œuvres de Richard STRAUSS et de Clara SCHUMANN.
- **28 novembre** : Guergana NESTOROVA & Ensemble Mosaïc – pièces de piano de compositrice suisse et bulgare et ensemble de 30 pièces d'une minute composées dans le monde entier.

#### Cinéma

- **25 novembre** : Manco Capac – projection du film péruvien en collaboration avec le Festival de cinéma FILMAR en America Latina et l'ONG Terre des hommes Suisse.

#### Expositions

- **23 septembre au 10 octobre** : Les Spahis à Veyrier – exposition organisée par la Mémoire de Veyrier.
- **6 au 21 novembre** : Marinette BARRO, Yvette VRATMIRAS, Aldo GROSSINI, Micheline GROSSINI-WELLEMAN – Exposition collective de peintures et sculptures.

#### Manifestation communale

- **10 au 12 décembre** : Marché de Noël – plus de 26 stands d'artisanat, cinq stands de restauration sur l'esplanade et à l'intérieur de la salle communale.





## Fonds de décoration

Après plus de 25 années passées en tant que membre du Fonds de décoration, M. Herbert HOROVITZ, désigné par le Conseil administratif en tant qu'expert, a été remplacé par Mme Emmanuelle GARCIA-GAVILLET. Les autorités communales le remercient chaleureusement de sa participation active et ses conseils avisés durant toutes ces années.

En raison de la pandémie liée au COVID-19, les séances du comité se sont déroulées en visio conférence ce qui n'a pas facilité le suivi des dossiers. De plus, les projets en cours ont été passablement retardés. Il s'agit des cabanes à livres qui ont été placées sur la commune dans le courant du printemps 2022. La fabrication des deux bancs en forme de banane de l'artiste Catherine KIRCHHOFF a également été fortement impactée par la situation sanitaire, la livraison est attendue si tout se passe bien avant l'été 2022.

D'autres projets seront à l'étude, notamment ceux destinés aux futurs espaces publics de l'esplanade Jean-Piaget aux Grands Esserts.

Pour conclure, les membres du comité adressent leurs vifs remerciements au Conseil administratif et au Conseil municipal pour la mise à disposition des fonds leur permettant d'agir.

Le Conseil administratif remercie les membres du comité et Mme Monique LEUENBERGER de leur disponibilité et leur engagement.



**Les personnes suivantes composent le comité du Fonds de décoration :**

- Mme Aline TAGLIABUE, Maire et présidente
- Mmes Emmanuelle GARCIA-GAVILLET, Béatrice DESLARZES, Claude-France MATTHEY, Nérina PRELLI, membres
- MM. Herbert HOROVITZ, Florian ODIN et Cédric ZUFFEREY, membres
- Secrétariat: Mme Monique LEUENBERGER, coordinatrice culture et manifestations

## Information & communication

En 2021, la mise en place d'un secteur « Communication et information » a permis à l'administration communale de repenser globalement les modes de transmission de l'information proposés aux habitants.

Hormis les canaux habituels tels que les imprimés distribués en tout-ménage, il était nécessaire que la commune puisse offrir à la population veyrite une communication numérique actuelle et interactive.

Le site Web en place depuis 2009 ne pouvant proposer ce genre de services, un crédit d'investissement a été voté par le Conseil municipal, en janvier 2020, pour la réalisation d'un nouvel espace de communication. L'élaboration du nouveau site Internet s'est faite sur une période de deux ans. Une analyse globale des besoins des usagers a fait ressortir que l'interactivité et les prestations variées fournies en ligne étaient des attentes majeures de la population et c'est dans ce sens que les appels d'offres ont été lancés auprès de plusieurs agences de communication numérique. Le mandat a été alloué à l'agence genevoise Candy Factory et le nouveau site a été mis en ligne début 2022.

La page Facebook dédiée à la culture et aux manifestations, ainsi que le compte Instagram axé principalement sur les informations communales, voient leur nombre d'abonnés augmenter régulièrement. La page Facebook « Veyrier – Culture et Manifestations » en compte désormais plus de 600 et le compte Instagram « communeveyrier\_officiel » en dénombre plus de 900.





**Tout au bord de l'eau...**  
... il y a déjà beaucoup  
de petits animaux à observer.



La méduse  
se laisse porter  
par le courant.



Les anémones de mer,  
qui sont comme  
des fleurs  
de mer.



L'oursin,  
tout barbu  
de piquants.



Le crabe,  
avec sa arête  
de démarche.



Le bernard l'ermite  
habite dans une coquille  
vide qu'il a trouvée.



L'étoile de mer,  
aussi appelée astérie.



La moule  
solidement  
accrochée  
à un rocher.



L'éponge,  
cet étrange animal  
qui a l'air d'une plante.



La crevette, si transparente  
qu'on ne la voit presque pas.

## Petite enfance

### Espace de Vie Infantile Grand-Salève Espace de Vie Infantile Tour-de-Pinchat

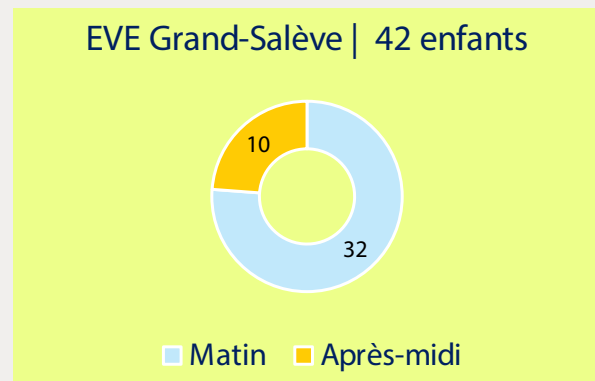
Les Espaces de Vie Infantile de Grand-Salève et de Tour-de-Pinchat sont des institutions de la petite enfance de la commune de Veyrier. Elles accueillent quotidiennement 70 enfants âgés de 1 à 4 ans (42 à Grand-Salève et 28 à Tour-de-Pinchat). Les places disponibles ont permis de répondre aux attentes des familles de la commune.

Les deux EVE sont ouverts selon le rythme scolaire (fermé le mercredi et durant les vacances scolaires).

#### Enfants accueillis

Les enfants sont accueillis dans 2 groupes d'enfants d'âges différents, selon un modèle d'accueil « multi-âges ». Les avantages de ce type d'accueil sont nombreux et profitent à tous :

- Les plus petits sont heureux d'imiter les plus âgés. Il n'est pas rare de constater un développement plus rapide du langage par exemple.
- Les enfants plus âgés reproduisent avec fierté les gestes d'entraide sur les plus jeunes. Ils deviennent attentionnés envers les plus petits qu'eux. Ils développent des valeurs de respect, de partage et d'entraide. Les plus grands peuvent également verbaliser les règles de vie du jardin d'enfants.
- La mixité incite et développe la bienveillance et l'empathie. Elle permet également d'accepter les différences et d'apprendre à vivre ensemble.
- En regardant les autres, les enfants évoluent à leur rythme. Ils peuvent ainsi gagner en autonomie car ils se sentent moins en compétition. La mixité accroît la confiance en soi.



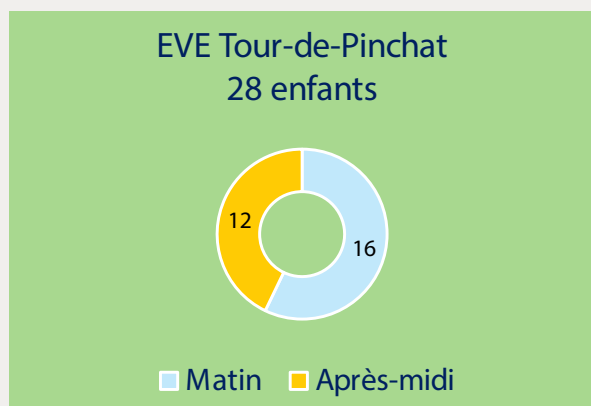
- 32 enfants de 2-4 ans, le matin
- 10 enfants de 1-2 ans, l'après-midi

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h (13 h 15 avec le repas) et de 13 h 30 à 18 h.

Chaque jour, 12 enfants inscrits à l'année peuvent bénéficier du repas de midi.







- 16 enfants de 2-4 ans, le matin
- 12 enfants de 1-2 ans, l'après-midi

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 45 (13 h 15 avec le repas) et de 13 h 30 à 18 h (avec un accueil jusqu'à 15 h afin de permettre aux enfants de pouvoir venir après la sieste).

Chaque jour, 8 enfants inscrits à l'année peuvent bénéficier du repas de midi.

Ces horaires permettent un accueil de 4 demi-journées, idéal pour une première approche de la collectivité et de la séparation.

### La pédagogie des deux institutions

La pédagogie de l'itinérance ludique a continué d'être appliquée, peaufinée et sans cesse adaptée pour répondre pleinement aux besoins des enfants.

Afin de répondre aux besoins d'enfants de 2 à 4 ans, la pédagogie de l'itinérance ludique, et surtout l'aménagement d'univers ludiques, permettent aux enfants d'évoluer à travers différents univers de jeux, travaillés et réfléchis par les éducatrices afin qu'ils suscitent la curiosité des enfants tout en stimulant leur développement sur différents plans (motricité, symbolique, manipulation, construction, langage et expression artistique).

La situation sanitaire a également obligé l'équipe à réorganiser certains points dans

l'accueil des enfants, tout en respectant les fondements de l'itinérance ludique.

### Thème de l'année

Le thème qui a été choisi par l'équipe de l'EVE Grand-Salève pour 2021-2022 est : « sous la terre ». L'institution profite donc de la salle « potager » et de la salle « terrier » pour y accueillir les enfants. Dès la rentrée, le décor a été planté avec de nombreuses décorations, dans le vestiaire et dans les salles, pour le plus grand bonheur des enfants.

Le thème qui a été choisi par l'équipe de l'EVE Tour-de-Pinchat, pour 2021-2022 est : « les maisons ». Abris, cachettes, nids, grottes, maisons du monde.

### Autres événements de l'année

Le samedi 26 juin 2021, dans le cadre du Champ des possibles, le spectacle de marionnettes « Un rêve éveillé au cœur de l'océan » sur le thème de la pollution des océans, créé et réalisé par l'équipe éducative de Pinchat, a rencontré un vif succès.

Les trois représentations se sont jouées à guichet fermé devant un public d'enfants captivés et de parents ravis. Les éducatrices (Sophie, Elsa, Nicole, Virginie) et l'adjointe pédagogique (Véronique) ont pris un grand plaisir à monter ce spectacle. Cela a permis de renforcer les liens de cette équipe complétée par l'arrivée d'une nouvelle éducatrice (Virginie) à la rentrée d'août 2020.





### Projets à venir

- Fête du carnaval
- Fête de la petite enfance
- Course d'école
- Univers ludiques variés

### Les parents

La confiance et la collaboration avec les parents a été un point essentiel pour les équipes des deux EVE.

Une réunion de parents a été organisée dans chacune des institutions. Chaque parent a pu ainsi avoir une présentation de l'équipe et de la pédagogie de l'institution, ainsi qu'un aperçu de ce qui est proposé à leur enfant. Des entretiens de parents ont été proposés régulièrement et les parents ont eu la possibilité de communiquer par mail à chaque fois qu'ils avaient une question ou souci avec leur enfant.

### Collaboration avec les services externes

Les institutions ont collaboré avec plusieurs services du réseau externe :

- L'infirmière du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), Mme Agnès MAIRE-AMIOT, rattachée à nos institutions.
- Le Service éducatif itinérant (SEI) qui soutient les équipes et les parents dans le cas d'enfants à besoins spécifiques.
- Mme Nathalie MAGNIN, coach de l'Association ACTIF qui soutient l'aide en intégration. Elle est venue mensuellement dans l'institution pour assurer le suivi (et sa bonne progression). Depuis le mois de décembre, elle a passé le relais à sa collègue, Mme Sonia DE ALMEIDA, qui a repris le suivi de l'aide en collaboration avec une éducatrice de l'équipe qui l'accompagne au quotidien.



### Mesures Covid-19

La rentrée en pleine pandémie a nécessité un bon nombre de changements. Le plan de protection a souvent évolué en impliquant des délais très courts de mise en place ou de suppression de certaines mesures.

L'accueil des enfants au mois d'août s'est déroulé de manière pratiquement normale. Les parents ont été autorisés à entrer dans le vestiaire, avec l'obligation de porter un masque et de se désinfecter les mains. Les adaptations des nouveaux enfants se sont donc déroulées de manière fluide et bienveillante pour toutes les familles.

L'entrée et la sortie du bâtiment ont été différenciées pour éviter au maximum les croisements. 5 parents ont été autorisés, selon la taille du vestiaire, à entrer en même temps dans les locaux.

Concernant les mesures d'hygiène, le lavage des mains des enfants à leur arrivée et la désinfection quotidienne de tout le matériel ont été deux points très importants.

Au mois de décembre, en raison de l'augmentation des contaminations au Covid-19 dans le canton et au sein de l'institution, l'équipe s'est à nouveau adaptée au nouveau plan de protection avec une vigilance accrue des potentiels symptômes sur les enfants.

### Les équipes éducatives

**Grand-Salève** — Une nouvelle éducatrice à mi-temps a rejoint l'équipe depuis le mois de septembre. L'équipe éducative est composée de :

- 1 adjointe pédagogique
- 1 assistante socio-éducative
- 1 aide en intégration
- 4 éducatrices

**Tour-de-Pinchat** — L'équipe éducative est composée de :

- 1 adjointe pédagogique
- 5 éducatrices

### Entreprise formatrice

L'EVE Grand-Salève a reçu, depuis le mois de septembre, le label « d'entreprise formatrice ». Une apprentie assistante socio-éducative (ASE), « filière enfants », de première année a été engagée par la commune et suivra son cursus

d'apprentissage de 3 ans au sein de l'institution. L'adjointe pédagogique a obtenu l'attestation de formatrice en entreprise et assure le suivi organisationnel et pédagogique de l'apprentie.

Ce nouveau challenge a été très bien accueilli par toute l'équipe, attentive aux différentes filières de formations.

### Stagiaire

- **Grand-Salève** — L'équipe s'est à nouveau engagée cette année pour assurer le suivi de stagiaires de l'école de la petite enfance. Une stagiaire de 1ère année a été accueillie dans l'institution durant les mois de novembre et décembre. Son suivi a été assuré par une éducatrice « praticienne formatrice », ce qui a permis à la stagiaire d'avoir le meilleur encadrement possible et de pouvoir évoluer et progresser au sein des 2 groupes d'enfants.
- **Tour-de-Pinchat** — Aucun stagiaire n'a été accueilli pendant cette période.



## Espace de Vie Infantile de la Cigogne

### Fondation

L'Espace de Vie Infantile de la Cigogne est une fondation de droit privé, subventionnée par les communes de Veyrier, Troinex et Bardonnex, ainsi que par la Ville de Carouge. Elle est administrée par un Conseil de fondation qui en est l'employeur, composé de représentants de chaque commune, de la directrice, d'une représentante des parents et d'une représentante du personnel. L'Hospice général y est aussi représenté au titre de propriétaire foncier.

Les personnes représentant la commune de Veyrier au Conseil de fondation sont M. Raymond GAVILLET, Président, Mme Aline TAGLIABUE, Conseillère administrative déléguée, et Mme Sylvie REVERDIN-RAFFESTIN, Cheffe du service de la Cohésion sociale.

Ce conseil a tenu de juin à décembre 2021 deux séances ordinaires. Il a examiné les comptes 2020 et validé le projet de budget 2022. Il a débattu en outre de l'aménagement d'un couvert à charrettes à vélos, d'un accueil des écoliers le mercredi.

### Quelques chiffres en bref

Durant cette période, la crèche a accueilli 129 enfants. La grande majorité d'entre eux ont fréquenté la crèche avec des abonnements sur des journées entières.

Le personnel de la crèche est composé de 34 personnes environ, toutes fonctions confondues (éducateurs-trices de l'enfance, assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, auxiliaires, aides, psychomotricienne, comptable, cuisinier, aide de cuisine, intendante, adjointe de direction et directrice).

Le nombre de places occupées pour cette même période s'établit à un taux d'occupation de 94.6 %. Ce pourcentage s'explique par le fait que les mercredis sont moins prisés par les familles.

Concernant la liste d'attente, nous avons refusé, pour Veyrier, 127 inscriptions d'enfants à la fin de l'année civile 2021.

De nouveaux tarifs d'abonnements pour les parents ont été mis en place dès août 2021. Ils sont alignés sur ceux en pratique dans le Canton de Genève.

Pour l'année civile 2021, la participation financière de la commune de Veyrier s'est élevée à CHF 1'747'004.40. Le total du financement de tous les partenaires s'élève à CHF 2'596'059.

### Vie à la crèche

De juin à décembre 2021, nous avons pu organiser une réunion pour les nouveaux parents et une réunion de tous les parents, leur permettant en outre de faire connaissance. Aucun autre événement festif n'a pu être organisé.

Nous avons réalisé plusieurs projets qui nous tenaient à cœur, soit notamment :

- La mise en place d'un projet pilote sur la question du genre, projet choisi par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) comme exemple de bonne pratique pour le Canton de Genève.
- La création d'un projet innovant sur les transitions des enfants de groupes, et la transition à l'école.
- Des activités pour les enfants centrées sur le thème des cinq sens.
- Des colloques réguliers d'analyse de pratique avec un superviseur.

Tous ces projets ont permis à l'équipe de construire une réelle culture de l'accueil, de fortifier leur posture professionnelle, d'envisager la dimension collective, de débattre de valeurs et de faire sens à leur engagement auprès des enfants et de leurs familles.

Enfin, nous avons collaboré dans un esprit de confiance avec le réseau du Canton de Genève, notamment avec le Service éducatif itinérant (SEI), pour l'accueil de plusieurs enfants à besoins spécifiques.

De sincères remerciements au Conseil de fondation pour leur écoute et leur disponibilité, et aux membres du Conseil municipal pour la confiance accordée.



### Crèche Le Sabotier

La crèche Le Sabotier, située dans l'ancienne « école rose » de Veyrier accueille 25 enfants par jour dès l'âge de 4 mois jusqu'à l'entrée à l'école, répartis en deux groupes distincts :

- Le groupe des 0-2 ans avec 9 enfants par jour
- Le groupe des 2-4 ans avec 15 enfants par jour

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30.

Jusqu'en août 2021, le bâtiment était occupé également par le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT). Ce dernier a quitté l'ancienne Mansarde pour un autre lieu sur Veyrier. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur collaboration et le partage musical dont nous avons pu bénéficier durant toutes ces années.

### La crèche en quelques chiffres

L'équipe se compose de 11 adultes dont 5 éducateurs et éducatrices du jeune enfant, 2 assistants socio-éducatifs, 1 aide qui souhaite intégrer l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance, une apprentie CFC ASE en dernière année d'apprentissage, une intendante et une directrice. En juin 2021, Mme Stéphanie PEYRAUD a pris ses nouvelles fonctions en tant que directrice.

En 2021, le total des charges de fonctionnement est de CHF 1'086'846. Les coûts en ressources humaines représentent 82 % des charges. Les recettes se composent principalement de la subvention de la commune de Veyrier (CHF 611'729), des écolages payés par les familles (CHF 416'046) et d'autres recettes (CHF 59'071).

La structure affiche un taux d'occupation de 90 % et 29 enfants ont fréquenté la crèche en 2021.

### Stagiaires

Le partage des connaissances est une valeur importante à la crèche le Sabotier. C'est pourquoi, durant toute l'année, la crèche a eu le plaisir d'accueillir plusieurs stagiaires dans le cadre de leur formation à l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance de Genève. Des personnes de Mary Poppins ont pu effectuer un stage au sein de l'institution et nous avons accueilli des stagiaires venant de ForMe-pour la formation des jeunes. ForMe est une mesure de recherche de places d'apprentissage pour les jeunes développée par Nasca Formation, en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi à Genève.

### La pédagogie

2021 a été celle de la finalisation du projet pédagogique et institutionnel. Il a été terminé en septembre. Il traduit dans nos pratiques les intentions définies par nos valeurs institutionnelles et permet d'aborder les moyens mis en place dans notre travail quotidien. C'est un guide qui permet de structurer l'institution en donnant un sens à nos actions éducatives. Il permet également une remise en question et est ainsi susceptible d'évoluer au fil du temps. Les missions principales de la crèche Le Sabotier sont :

- Offrir un accueil ainsi qu'un accompagnement sécurisant et de qualité aux enfants et à leurs parents.
- Respecter les besoins fondamentaux des enfants en mettant en place les moyens appropriés pour y répondre, en partenariat avec les parents.
- Soutenir et accompagner l'enfant dans son développement global en tenant compte de ses besoins et capacités individuels.
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages au travers d'une prise en charge de qualité.

### La vie de la crèche

L'année 2021 a été une année placée sous le signe de l'adaptabilité, de la flexibilité, de la créativité et de la nouveauté.

Cette année encore, les mesures et les protocoles liés au Covid-19 ont fortement impacté le travail quotidien à la crèche, ainsi que son organisation. Malgré cela, l'équipe éducative a su s'adapter, se réorganiser et repenser son accompagnement auprès des enfants, ainsi que le lien avec les familles. Ceci dans un souci constant d'offrir un accueil de qualité.

Les fêtes avec les familles ont encore dû être annulées. Cependant, nous avons pu organiser en septembre une rencontre en extérieur avec les nouvelles familles. Bien que nous aurions souhaité pouvoir le faire avec l'ensemble des familles de la crèche, ce moment privilégié a été très apprécié par tous afin d'apprendre à mieux se connaître. La fête de l'Escalade ainsi que celle de Noël, bien que fêtée uniquement avec les enfants, fût un moment de partage et de plaisir que les familles ont pu vivre à distance grâce à notre application Pep App. Ils ont pu voir des photos et des vidéos des temps forts de ces deux fêtes, comme les moments d'histoires, de bricolages, ainsi que le fameux défilé avec les déguisements de l'Escalade.

L'équipe éducative a également mis en place plusieurs projets tels que des balades en forêt, à la ferme, ainsi qu'un projet autour des véhicules et métiers d'urgence tels que les policiers, les pompiers et les ambulanciers. Des déguisements ont été créés par l'équipe éducative, des activités telles que des parcours où les enfants, déguisés en pompiers, pouvaient aller éteindre un faux feu après avoir effectué un parcours moteur. Nous avons également eu la visite d'un « vrai policier » avec sa voiture de police et les enfants ont pu aller visiter la caserne des pompiers de Veyrier.

L'équipe a poursuivi la fabrication d'objets ou de meubles tels qu'une cabane Snoezelen, un meuble lumineux ou un parcours sensoriel en bois. Ces différents éléments permettent

aux enfants d'expérimenter de nouvelles sensations et faire l'expérience du mouvement avec différents supports. À la crèche, tous les adultes ont été formés à l'approche neuro-sensori-motrice des enfants par une ergothérapeute.

L'année 2021 se termine avec beaucoup de projets pour l'année suivante tels que la création d'un tipi en bois pour le jardin, des sorties à nouveau dans différents musées, des visites à la Maison de la Créativité et l'impatience de pouvoir utiliser l'ancienne salle des TSHM qui sera finalisée en 2022 et où les enfants pourront bénéficier d'un espace spécifique au mouvement.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement la Commune de Veyrier de leur soutien durant cette année 2021. Nous remercions également les collaborateurs et collaboratrices du Sabotier pour leur investissement et leur travail de qualité.

## Crèche Les Étournelles

La crèche Les Étournelles, ouverte depuis octobre 2021, est située dans le quartier des Étournelles. Elle accueille au quotidien 54 enfants répartis sur 4 groupes de vie :

- 10 enfants de 0-1 an.
- 12 enfants de 1-2 ans.
- 2 groupes de 16 enfants de 2-4 ans.

### La crèche en quelques chiffres

L'équipe éducative est constituée de 27 collaborateurs : 1 directrice, 1 adjointe, 12 éducatrices et éducateurs de l'enfance, 5 assistantes ou assistants socio-éducatifs, 4 aides, 2 apprentis, 1 intendante et 1 assistante éducative présente pour l'accueil d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers.

En 2021, le total des charges de fonctionnement est de CHF 2'420'182. Les coûts en ressources humaines représentent 76% des charges. Les recettes se composent principalement de la subvention de la commune de Veyrier de CHF 1'312'796, des écolages payés par les familles de CHF 756'430, de la subvention de l'OFAS de CHF 103'500 et d'autres recettes pour CHF 247'456.

La structure affiche un taux d'occupation de 90% et plus de 68 enfants ont fréquenté la crèche en 2021.

### La vie à la crèche

Depuis septembre 2021, des ateliers d'éveil musical, de découvertes de nouveaux instruments et de créativité sonores sont proposés tous les vendredis pour les 4 groupes.

Les enfants des groupes de 2-4 ans découvrent mensuellement la forêt et ses alentours. Ils peuvent ainsi voir évoluer la nature en fonction des saisons, l'observer, la toucher et ainsi développer leur conscience de l'environnement naturel qui les entoure.

Les enfants ont également la possibilité, par petits groupes de 6-8 enfants, de partir explorer les salles thématiques de la Maison de la Créativité. Créer, exercer leur liberté, développer leurs propres idées et prendre confiance sont quelques-uns des objectifs visés pour cette activité.

Une éducatrice en lien avec notre intendante a mis en place un projet Goûter « zéro déchet ». L'idée étant d'accompagner les enfants pour les rendre conscients au travers de cette activité de toutes les notions d'écologie qui font partie intégrante de notre projet institutionnel. Par exemple, pour préparer cette activité, un groupe de 3-4 ans se déplace une fois par mois pour acheter des ingrédients en vrac dans un magasin bio.

C'est aussi au quotidien de permettre aux enfants une prise de conscience sur le gaspillage, la récupération et le développement durable. Ils ont d'ailleurs l'occasion d'amener les objets dans les containers dédiés à cet usage. Les familles sont sollicitées pour des collectes régulières de matières (bouchons, bouteilles, etc.) qui servent de matériaux de base lors des ateliers.

Des sorties régulières au Museum d'histoire naturelle ont permis aux enfants de découvrir les animaux de tous les continents et ont suscité de riches moments de partage et d'échange autour de la faune et de la flore, proche ou lointaine.

Entre octobre et novembre 2021, nous avons pu organiser des réunions de parents pour chaque groupe, tout en respectant les mesures et règles sanitaires en vigueur. Ces soirées ont permis d'approfondir encore plus les liens de partenariat avec les parents, d'échanger sur nos pratiques éducatives, nos valeurs institutionnelles, de partager autour des projets de groupe et répondre à leurs questions.

En décembre 2021, nous avons participé aux paniers solidaires de Noël de la Croix-Rouge sur la proposition de mamans des écoles de la commune. Ce projet a fait écho aux va-



leurs de solidarité et d'entraide de l'institution. Nous remercions chaleureusement les familles qui ont participé à cette action qui a permis d'amener joie et surprises auprès d'enfants défavorisés.

### L'équipe

Nous continuons notre travail de réflexion et de rédaction de notre projet pédagogique autour des 8 situations éducatives : accueil et retrouvailles, jeux libres, activités structurées, rassemblement, repas, soin, sieste et sorties. Cette réflexion nous permet de développer des pratiques communes et cohérentes en lien avec les valeurs de la crèche.

Notre perspective est d'être à l'écoute des besoins de chaque enfant, de l'accompagner dans son développement et lui offrir, à lui et sa famille, un accueil de qualité respectueux de son environnement pour « le plaisir du vivre ensemble ».

### Réseau

Cette année nous avons pu continuer notre collaboration avec divers partenaires externes tels que le SSEJ avec l'infirmière, la psychologue et 2 psychomotriciens. Nous avons également pu bénéficier d'une collaboration pluridisciplinaire en réseau au sein de l'institution dans le cadre de l'accueil d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers.

La directrice et l'adjointe ont participé aux séances mensuelles des directions des structures d'accueil pop e poppa sur le canton de Genève ainsi qu'aux séances du Cercle Qualité pour l'ensemble des crèches romandes pop e poppa. Des séances pour la plupart en visioconférence.

### Formation et accueil de stagiaires

En tant que crèche formatrice, il nous paraît important de partager nos connaissances et notre savoir-être et savoir-faire, afin d'en faire bénéficier toute personne intéressée par le domaine de la petite enfance. C'est pour-

quoi nous avons accueilli plusieurs stagiaires d'une durée d'un jour à un mois, venant d'univers scolaires ou professionnels variés.

Nous accordons une importance tant dans la formation externe qu'interne. Des soirées thématiques ont ainsi été proposées aux aides des Étournelles tout au long de l'année, en présentiel ou en distanciel selon les normes sanitaires.

Nous accueillons actuellement 2 apprenties qui préparent un CFC d'assistantes socio-éducatives (ASE) dont l'une terminera son apprentissage en juillet 2022.

L'équipe a suivi une formation de premier secours, afin de remettre à niveau ses connaissances concernant les gestes de premiers secours sur un samedi en journée complète.

### Une année sous le signe du Covid-19

Et bien évidemment, l'année 2021 a également été marquée par la crise liée au Covid-19 qui nous a restreint dans nos projets de rencontres avec les parents notamment. Pour la deuxième année, les fêtes traditionnelles n'ont pu se faire avec la présence des familles. Cependant, toute l'équipe éducative a su faire preuve d'ingéniosité, de créativité et de souplesse pour se réinventer et adapter ses actions quotidiennes en fonction des mesures sanitaires, tout en veillant à offrir un accueil de qualité tant pour les parents que pour les enfants dans la joie... et les sourires cachés par les masques !

Nous tenons à remercier tout particulièrement la commune de Veyrier de son soutien tant humain que financier et qui accorde une belle place à l'accueil préscolaire au sein de la commune. Un grand merci à toutes et tous, familles, équipe de la crèche, la direction et les équipes pop e poppa, ainsi que les différents partenaires, d'avoir été présents durant cette période de turbulences liée au Covid-19.

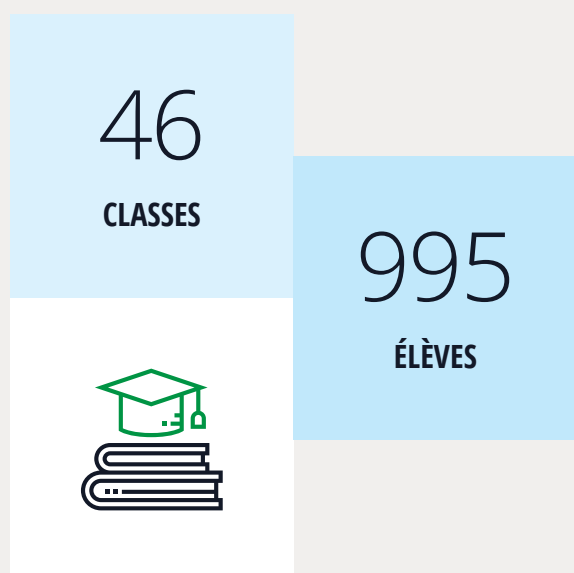






## Écoles

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la Fête des Promotions a été annulée. La remise des prix spéciaux aux élèves de 8P par les autorités communales s'est déroulée dans les écoles avec les distances requises.



Pour l'établissement primaire de Veyrier, le nombre de classes est resté le même que l'année dernière, soit 46 classes au total.

Au chapitre des mutations pour la rentrée 2021-2022, relevons les changements suivants :

### Départs

- École de Bois-Gourmand : néant
- École de Grand-Salève : Mmes Audrey MARTIN et Yasmine MUNZ LEBET, M. Antoine DANISKA
- École de Pinchat : Mme Irène LAGRIVE

### Arrivées

- École de Bois-Gourmand : Mmes Audrey MARTIN et Stéphanie STUDER.
- École de Grand-Salève : Mmes Annabelle MATHEVON, Anne-Laure MENOUD, Myriam ROSSETTI et M. Samuele PRATI.
- École de Pinchat : néant

Les effectifs pour l'année scolaire 2021-2022 se répartissent comme suit :

Bois-Gourmand	14 classes	313 élèves
Grand-Salève	18 classes	371 élèves
Pinchat	14 classes	311 élèves
<b>Total</b>	<b>46 classes</b>	<b>995 élèves</b>



## Restaurants scolaires

La commune de Veyrier gère le service des trois restaurants scolaires.

Dans les écoles de Grand-Salève et de Bois-Gourmand, les repas sont livrés en liaison chaude par notre prestataire SV-Group Pour les élèves de Pinchat, les repas sont pris à l'EMS Maison de Vessy produits par l'établissement.

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, dans les deux écoles fournies par SV-Group, les menus végétariens ont été introduits, ce qui représente 18 repas par jour, sur l'ensemble de la commune. Cette mise en place répond à une demande récurrente des parents depuis quelques années. Par ailleurs, une fois par semaine, tous les enfants de la commune bénéficient d'un menu végétarien afin de les sensibiliser aux divers modes alimentaires sains.

La variété des menus est appréciée par les enfants et le fait d'introduire également des repas multiculturels permet de découvrir d'autres goûts et épices.

Le service des repas est en grande partie assuré par de fidèles bénévoles et orchestré, dans chaque lieu, par deux employés polyvalents qui assurent la mise en place, la vaisselle et les nettoyages. Nous pouvons également compter sur l'aide de personnes en réinsertion.

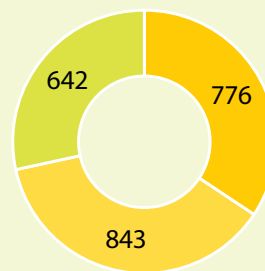


**LA VARIÉTÉ DES MENUS EST APPRÉCIÉE PAR LES ENFANTS**

### Fréquentation

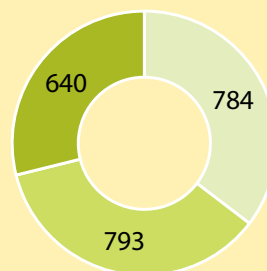
Voici quelques chiffres représentant une moyenne des repas servis par semaine dans chacun des trois restaurants. Les chiffres ont passablement fluctué en raison de la crise sanitaire, avec de nombreux parents en télétravail ou d'autres avec un revenu diminué.

Fréquentation en 2020



■ Grand-Salève ■ Bois-Gourmand ■ Pinchat

Fréquentation en 2021



■ Grand-Salève ■ Bois-Gourmand ■ Pinchat

## Jeunesse

### TSHM & Local des jeunes

L'équipe des Travailleurs sociaux hors murs Salève (TSHM Salève) intervient sur les communes de Veyrier et de Troinex.

Elle est composée de trois TSHM, dont un responsable (pour un total de 245 %), d'un assistant socio-éducatif (75 %), d'une secrétaire (27.5 %) et de moniteurs-trices.

Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public ou dans des espaces d'accueil libre (locaux ou salles de sport) mis à disposition par les communes.

**Les actions au quotidien de l'équipe tendent vers la réalisation des objectifs suivants :**

- Assurer un lien régulier avec les jeunes du territoire, permettant aux professionnels d'être à l'écoute de leurs besoins et envies.
- Favoriser un engagement collectif et participatif concret sur le terrain, participer au développement de la cohésion sociale et du vivre ensemble.
- Repérer les jeunes en vulnérabilité, avec une attention particulière aux jeunes en décrochage scolaire ou professionnel.

**Les outils « historiques » des TSHM sur Veyrier sont :**

- Les tournées.
- Les accompagnements individuels.
- L'ouverture de lieux d'accueil et de sport.
- Les liens avec les structures d'accueil présentes sur la commune, ainsi que les collaborations avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

### Les locaux à Veyrier : de l'ancien Local des jeunes à La Villa Prins !

La Villa Prins a été mise à disposition des activités TSHM dès le premier trimestre 2021.

Elle y a d'abord accueilli les bureaux de l'équipe (qui devaient déménager de leur emplacement précédent) et ensuite les permanences et les accueils des jeunes – accueils qui étaient jusqu'à l'automne 2021 encore réalisés dans l'ancien local des jeunes de Veyrier.

### Les petits-jobs

Durant l'année 2021, nous avons pu proposer 458 heures de petits jobs, dont 234 heures par le budget de fonctionnement de l'équipe et 96 heures par le Fond Ados-Été de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

### Ah La Belle Saison !

Compte tenu de la situation engendrée par la crise Covid-19, en 2021 – comme en 2020 ! - notre offre a été complétée par les activités de « Ah La Belle Saison ! ».

À Veyrier, nous avons proposé des activités d'animation tous publics au Parc du Grand-Donzel, sur 5 semaines :

- **Ateliers :** Manga et Peinture.
- **Stages :** Cirque (2 semaines).
- **Soirées :** Cinéma, Quizz, Karaoké, Concerts.
- **Cours :** Zumba, Chi Kung, Yoga, Cross Training, Pleine Conscience.

### Les petites vacances scolaires

Lors des vacances de février, Pâques et octobre, l'équipe a proposé un programme d'activités pour les 12-25 ans en organisant également des sorties.

### Le marché de Noël

Durant tout le week-end du marché de Noël, l'équipe a tenu un stand de marrons chauds et de hot-dogs. Cela a permis de proposer des petits-jobs aux jeunes et de rencontrer les habitants et les associations veyrites dans un esprit festif et convivial.

### L'équipe en 2021

2021 a été une année de grands changements au sein de l'équipe, avec l'arrivée d'un nouveau professionnel sur le secteur : M. Hichem GHEDJATI, d'abord en tant que chargé de mission pour l'été 2021 et ensuite en tant que responsable ad intérim (de septembre à fin décembre 2021).

M. Hichem GHEDJATI est venu épauler Mme Sabrina SISAWO, Mme Pauline BEUCHAT et M. Raphael VAN DOORNIK.

L'équipe des moniteurs reste inchangée avec Mme Sara COPETTI, Mme Saskia INZAURALDE et M. Miguel MUANZA.

### Contexte général

2021 s'est inscrite dans la difficile suite de 2020 et de sa pandémie. Les restrictions diverses nous ont obligés à adapter nos activités et nous avons fait le choix d'accueillir exceptionnellement des enfants (8 à 12 ans) dans nos activités d'accueil et tous publics.

L'équipe TSHM Salève se réjouit de l'amélioration des conditions générales, post-Covid-19.

Elle remercie la commune de son soutien et reste à disposition de la population en ce qui concerne son mandat !



**AH LA BELLE SAISON !**



## Activités sociales

### Service social communal

Le service social de Veyrier est un service de proximité. Sa mission est d'accueillir, écouter, informer, conseiller et évaluer les demandes des Veyrites. Sur la base de cette évaluation, il oriente vers les services compétents, si la situation le justifie, comme par exemple, l'Hospice général, l'Office du logement, le Tribunal tutélaire. Dans certaines conditions, un accompagnement à court et à moyen termes, des visites à domicile et une aide financière ponctuelle sont possibles.

169 entretiens ont été effectués dont 58 nouvelles situations durant ces 6 mois. Nous avons effectué 33 visites à domicile durant cette période.

La tranche la plus représentée est de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans.

Pour les aînés, la tranche d'âge la plus représentée est de 65 à 79 ans. Pour les aînés de 80 ans, l'accompagnement se déroule principalement à domicile.

Le service social travaille en coordination avec les réseaux communaux, comme l'imad, le Fil d'Argent, le Centre de loisirs (CLV), les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les médecins, les écoles, les crèches, la police municipale et le voisinage. Il collabore aussi avec les réseaux cantonaux tels que les HUG, le bureau de l'intégration des étrangers, l'Hospice général, Pro Senectute, Caritas, le Centre social protestant et diverses associations pour répondre à la demande de la population.

Il a principalement répondu à des demandes de prestations individuelles avec un accompagnement social. Notamment pour des personnes nécessitant un soutien pour des démarches administratives auprès du service des prestations complémentaires, à l'Hospice général ou à l'assurance invalidité. Il a été sollicité également pour des problèmes de logement, de divorce, de deuil, de prise en charge d'obsèques, d'entrée en EMS, de demandes de fonds, de voisinage, d'isolement, de permis, d'endettement et de précarité. Le service social téléphone ou voit régulièrement des personnes âgées isolées.

Il a répondu à de nombreuses sollicitations des Veyrites. Des demandes de fond à la commune et dans d'autres fondations ont été sollicitées. Des bons alimentaires (CARITAS) des attestations pour les Colis du Cœur et pour le vestiaire social du Centre social protestant et Caritas ont été distribués pour des personnes se trouvant dans une grande précarité. Le service a été sollicité aussi par des personnes sans papier habitant sur la commune.

Une réunion de réseau a été organisée avec SOS Seniors. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Carte Blanche et les établissements médicaux sociaux de Veyrier pour un déménagement précipité d'une personne âgée.

Une séance a été organisée avec différentes communes pour évoquer des situations problématiques et présentations d'autres services.

Nous avons créé un groupe d'échange et nous communiquons avec d'autres communes pour des questions importantes ou des besoins d'informations.

Le service social a accueilli une stagiaire pour une durée d'un mois 1 x par semaine.

### **Institution genevoise de maintien à domicile (imad)**

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont assurées sur les communes de Veyrier et Troinex incluant Conches et Villette par une antenne de maintien à domicile placée sous la responsabilité du centre de maintien à domicile Eaux-Vives de imad.

#### **Mission**

L'imad assure des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement social et de répit favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec les partenaires du réseau de soins.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres et les antennes de maintien à domicile, ainsi que dans les structures intermédiaires (immeubles avec encadrement pour personnes âgées, unités d'accueil temporaire de répit). Les prestations fournies sont les suivantes :

- Les soins infirmiers : à visée préventive (bilan de l'évolution de l'état de santé), éducative, curative (injections, pansements), palliative (traitement de la douleur).
- Les soins de base (aide à la toilette, au lever et au coucher).
- L'aide pratique pour les activités de la vie quotidienne.
- L'hospitalisation à domicile (HAD), les soins complexes et techniques, soins palliatifs à domicile.
- L'organisation du retour à domicile après une hospitalisation.
- Le repos dans une unité d'accueil temporaire de répit (UATR).
- Le soutien aux parents, la consultation parents-enfants, l'encadrement et la garde d'enfants malades, le répit aux familles avec enfant gravement malade.

- L'ergothérapie : rééducation, réadaptation, prévention et aménagement de l'environnement.
- Les actions de promotion de la santé, de pré-vention des maladies et des accidents.
- La livraison de repas à domicile et les conseils diététiques.
- La sécurité à domicile : système d'appel à l'aide, signalisation lumineuse pour personnes malentendantes.
- L'encadrement de proximité et la présence nocturne dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).
- La réponse globale à l'urgence sociale 7 j / 7, de 17 h à 8 h en semaine et 24 h / 24 week-end et jours fériés.
- Les veilles et les couchers tardifs.

#### **Typologie de la clientèle**

La clientèle de l'antenne de Veyrier-Troinex-Conches représente 490 personnes en 2021. 73.7 % des clients avaient plus de 65 ans, 50.6 % plus de 80 ans. Elle est aux deux tiers environ composée de femmes (64.3 %).

Le nombre global de clients a augmenté de 4 % par rapport à 2020. Le nombre de clients bénéficiant de soins infirmiers a augmenté de 5.9 %, le nombre de clients repas de 1.3 % après l'augmentation de 16.9 % en 2020 ; les clients bénéficiant d'aide pratique ont ré-augmenté de 23.6 % en 2021 après la diminution de 10.9 % en 2020.

Le volume des prestations délivrées en 2021 est en augmentation pour les soins infirmiers (+ 19.6 %), les soins de base (+ 27.5 %), l'ergothérapie (+ 16.5 %), les repas (+ 24 %), la sécurité à domicile (+ 3.4 %) et l'aide pratique (+ 20.2 %).

### Équipe de maintien à domicile

L'équipe, au service des personnes confrontées à des problèmes de santé, à un handicap, à des difficultés passagères ou durables, est à disposition 7 jours sur 7. Elle est composée d'infirmières, d'assistantes en soins et santé communautaire, d'aides familiales, d'aides à domicile, d'aides en soin et de l'ergothérapeute. L'équipe HAD (hospitalisation à domicile) prend le relais durant la nuit.

### Consultation gratuite parents-enfants \*

**Horaire** : 15 h à 17 h tous les mardis ; donnée par les infirmières (groupe de rencontre et de partage entre parents et infirmières, conseils, pesées, etc.).

### Consultation soins ambulatoires \*

#### Sur rendez-vous

- Service nutrition 022 420 23 00
- Sécurité à domicile 022 420 24 00
- Hospitalisation à domicile 022 420 21 70

## STATISTIQUES 2021



Communes	Population		Population par sexe en 2021		Population par tranches d'âge en 2021			Clients par sexe		Clients par tranche d'âge			Total par client	
	31.12.21	31.12.20	F	H	0-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	F	H	0-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	2021	2020
Troinex	2'596	2'553	1'306	1'290	2'181	304	111	42	27	19	18	32	69	66
Veyrier	11'842	11'880	6'032	5'810	9'645	1'387	810	208	119	92	74	161	327	316
Conches**	2'154	2'094	1'098	1'056	1'743	281	130	48	26	13	18	43	74	63
Villette***	541	540	287	254	426	74	41	17	3	5	3	12	20	26
<b>Totaux</b>	<b>17'133</b>	<b>17'067</b>	<b>8'723</b>	<b>8'410</b>	<b>13'995</b>	<b>2'046</b>	<b>1'092</b>	<b>315</b>	<b>175</b>	<b>129</b>	<b>113</b>	<b>248</b>	<b>490</b>	<b>471</b>

Communes	Nombre de clients par type de prestations						Heures / Quantités par type de prestation					
	Aide Pratique	Soins de base	Soins Infirmiers	Ergo- thérapie	Repas à domicile	Sécurité Abonnés	H. Aide Pratique	H. Soins de base	H. Soins Infirmiers	H. Ergo- thérapie	Repas à domicile*	Sécurité Abonnés
Troinex	15	17	42	8	21	23	679	1'399	869	62	2'154	23
Veyrier	100	107	215	37	103	70	3'191	6'387	5'147	170	9'935	70
Conches**	15	30	52	14	23	19	712	2'232	1'406	58	3'088	19
Villette***	1	4	11	0	7	11	15	70	116		503	11
<b>Totaux</b>	<b>131</b>	<b>158</b>	<b>320</b>	<b>59</b>	<b>154</b>	<b>123</b>	<b>4'597</b>	<b>10'089</b>	<b>7'538</b>	<b>290</b>	<b>15'680</b>	<b>123</b>

.....

\* Quantité de repas livrés à l'adresse du domicile privé du client ou de l'IEPA, le cas échéant.

\*\* Conches est un quartier de la commune de Chêne-Bougeries desservi par l'antenne de Veyrier et comprenant les 5 sous-secteurs statistiques : Boucle de Conches, Conches La petite-Paumière, Conches Vert-Pré, Bougeries Clos-du-Velours et Bougeries Chapeau.

\*\*\* Villette est un sous-secteur de la commune de Thônex desservi par l'antenne de Veyrier.

\* Les consultations parents-enfants et soins ambulatoires sont suspendues depuis le 16 mars 2020 en raison de la pandémie. Elles devraient reprendre à une date qui reste à déterminer.



**Hospice général - Action sociale**

Le Centre d'action sociale de l'Hospice général, auquel les Veyrites peuvent s'adresser pour toutes questions d'information sociale ou demandes d'aide sociale, se trouve à la rue Joseph-Girard 14, 1227 Carouge (accès par la rue du Tunnel), téléphone 022 420 39 50. Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, le Centre est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les mardis, le Centre est ouvert de 8 h 30 à 12 h et est fermé l'après-midi.

L'équipe du Centre d'action sociale se trouve sous la responsabilité de M. Lionel CROENNE. Elle est composée de dix-huit assistants sociaux, huit gestionnaires financiers et administratifs et de cinq secrétaires sociales. Elle répond aux différents besoins sociaux des habitants des communes de Veyrier, Troinex et Carouge en appliquant la loi cantonale sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) et son règlement d'exécution (RLIASI).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site Internet de l'institution genevoise d'action sociale sous :

[www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch)

## Prestations pour les aînés

### Le Fil d'Argent

En décembre 2021, le Fil d'Argent comptait une centaine de membres dont le nombre varie peu d'une année à l'autre, mais la moyenne d'âge a tendance à baisser légèrement. Les personnes inscrites sont plus actives et attendent des activités plus dynamiques.

Notre animatrice socio-culturelle, Mme Floriane JANIN, propose donc des activités de marche, de sport, etc. pour répondre aux besoins de ces nouveaux membres, en gardant toutefois des activités plus calmes destinées aux personnes moins mobiles.

Le Club n'a toujours pas pu fêter son 50<sup>ème</sup> anniversaire (2020) pour cause de pandémie. On garde espoir de retrouver rapidement la possibilité de renouer avec l'«avant» !

Durant cette période difficile, le Club a tourné au ralenti, sans toutefois cesser ses activités. Les programmes mensuels élaborés par l'animatrice ont proposé des activités adaptées aux normes sanitaires : baby-foot, bibliothèque (prêts de livres), conférences d'avant votations, films, méli-mélo (discussions), présentations de livres, ateliers-mémoire, rencontres tricot (destiné à l'Ukraine), anniversaires, balades, visites au Champ des possibles (quelques bénévoles membres du Club), séances de méditation, conversation anglaise, balades espagnoles, bains à Cressy, moments de chants et de musique, sorties en car (Lausanne, Bardonnex, Automaux, etc.).

Durant la période de Noël, le Club a participé à l'atelier « Réponses aux lettres pour le Père Noël » en collaboration avec la commune.

La fête de l'Escalade prévue à l'extérieur a dû être annulée. Elle a été remplacée par la projection d'un film de la Compagnie 1602 et d'un goûter avec bris de la marmite au local.

Le spectacle immersif Vermeer a lui aussi été annulé et remplacé par une balade dans les rues de Genève et au marché de Noël.

Le Club est ouvert les mardis après-midi de 14 h à 17 h, sauf durant les vacances scolaires. Les autres activités sont annoncées sur le programme mensuel distribué à tous les membres.

Le site [www.fildargent.ch](http://www.fildargent.ch) fournit tous les renseignements nécessaires aux intéressés.

### Sortie des aînés

Les sorties des aînés de cette année 2021 se sont déroulées à nouveau sans déplacement en raison des restrictions sanitaires.

Ainsi, un magnifique repas préparé par l'Auberge communale du Grand-Donzel a été organisé sur 3 dates, les 1er, 3 et 17 septembre. Ils ont permis de rassembler près de 280 personnes.

Malgré la situation, la bonne humeur était présente. La présence des Conseillers administratifs a été très appréciée des participants, heureux de pouvoir les rencontrer à cette occasion.

Nous espérons que 2022 nous permettra de pouvoir reprendre de véritables excursions culturelles et gastronomiques.









«  
**280 PERSONNES  
ONT PARTICIPÉ  
AUX 3 REPAS  
ORGANISÉS  
PAR LA COMMUNE**



## Autres activités sociales

En 2021, la commune de Veyrier a versé CHF 167'434 de subventions à des organisations privées à but non lucratif. Ce montant est réparti comme suit :

- CHF 68'854 au Club du Fil d'Argent dédié aux seniors de la commune
- CHF 50'000 au Centre de loisirs de Veyrier
- CHF 48'580 à d'autres associations proposant de nombreuses activités aux jeunes veyrites, elles que des activités sportives, des colonies de vacances et des camps scouts.

La commune octroie également une contribution de CHF 10 par jour et par enfant pour les centres aérés et les colonies de vacances. En 2021, parmi les activités les plus populaires, nous retrouvons celles du Groupe de scoutisme Bonivard, de la Compagnie Caraboss, de la Ludothèque Diabolo, du Centre protestant vacances, de la Communauté Israélite de Genève, de Rafting Loisirs, de Caritas Jeunesse, des camps de la Gavotte, ainsi que celles proposées par l'Espace de pratique instrumentale.

Enfin, comme chaque année, la commune a participé, à l'action « passeport-vacances ».

### Aide humanitaire

La dotation pour l'aide humanitaire et au développement à l'étranger correspond à une contribution de CHF 7 par habitant pour un montant total de CHF 93'000. De cette somme, CHF 10'000 sont alloués à l'aide d'urgence. Cette année, Haïti et le Sud Soudan ont été particulièrement soutenus.

L'accord-cadre conclu avec la Fédération genevoise de coopération (FGC) qui prévoit le versement à cet organisme des 50 % de la dotation budgétaire annuelle disponible s'est

poursuivi. La proposition de répartition finale aux associations bénéficiaires est faite par la FGC à la commune qui l'entérine. Ce choix de collaboration a été fait, à l'instar de plusieurs autres communes genevoises, afin de bénéficier des grandes compétences de la FGC en matière d'aide au développement. Sur cette base, le montant de CHF 41'500 confié à cet organisme a été réparti entre les institutions mentionnées ci-dessous qui développent leurs activités à l'étranger :

- IDH Suisse pour un projet de prévention en santé sexuelle en Bolivie
- ASSED pour un projet d'éducation au Bénin
- SWISSAID Genève pour un projet de production et commercialisation de produits agricoles écologiques au Niger
- Centrale Sanitaire Suisse Romande pour un projet de prévention du VIH auprès des populations LGBTQ+ en Bolivie.

Le solde de CHF 41'500 a été réparti entre des institutions qui développent également leurs activités à l'étranger et dont les projets soumis étaient en lien avec la thématique de l'année : l'éducation. L'éducation des filles a particulièrement été soutenue dans les divers pays représentés par ces associations. Depuis 2021, le Conseil administratif a en effet décidé que comme critère de choix, il y aurait une thématique annuelle et que les montants attribués le seraient à moins d'organismes, mais pour des montants plus substantiels.

Par ailleurs, un montant de CHF 60'000 prévu pour des institutions genevoises et suisses ne bénéficiant pas d'une allocation inscrite annuellement au budget a été réparti entre 82 associations et fondations, œuvrant notamment en lien avec la précarité.





COMPTES RENDUS — ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**AIDE HUMANITAIRE, THÉMATIQUE 2021 : L'ÉDUCATION**



## Fondation communale pour le logement de personnes âgées — Les Rasses

Les personnes suivantes composent le Conseil de la fondation : Mme Ezel ZANICOLI, Présidente, Mme Lisa SOMMER et M. Jérôme TOBLER, Membres du Bureau, MM. Jean-Eudes GAUTROT, Tristan TOSCO, Stephan VON ROHR, Tiberiu SINGEORZAN comme membres.

Nous publions ci-après les extraits du rapport de gestion, le compte de bilan, le compte d'exploitation et le rapport de l'organe de contrôle, selon l'article 7 des statuts de la fondation.

### Activités du Conseil

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, notre Conseil a pu tenir 3 séances ordinaires. La principale préoccupation était comme l'année précédente, la gestion de la pandémie Covid-19. Le confinement a été bien géré car nous avons appris beaucoup de la première vague. Une bonne organisation a été mise en place afin de répondre au mieux aux directives du médecin cantonal et de la Direction générale de la santé (DGS).

L'institution genevoise de maintien à domicile (imad) a fait au mieux pour répondre à l'isolement des résidents, surtout en fin d'année puisque les Rasses ont été touché par le virus et ont dû fermer l'accès de l'extérieur. Visites sur le palier, repas apportés en appartement, goûters proposés, ont permis d'échanger chaque jour avec chacun d'eux, ce qui a été fortement apprécié. Un grand merci à l'imad qui a su faire face à cette situation avec efficacité et bienveillance. Elle continue d'ailleurs à développer moult activités selon les besoins des résidents.

### Immeuble

Nous avons réussi, durant cette année, à développer un mode de collaboration toujours plus efficient avec l'imad pour la gestion sociale de l'immeuble. Les activités en petits

groupes ont pu tout de même reprendre dans le courant de l'année, ce qui a permis aux résidents de se retrouver un peu. Les animations individuelles ou en petits groupes ont permis de belles rencontres. Celles-ci ont pu avoir lieu grâce à Mmes Sandra VERHOEVEN et Maya RICKLI, ainsi que toute l'équipe qui gravite autour d'elles. Nous profitons de les remercier très chaleureusement.

Parallèlement, la collaboration dans le domaine de la gestion immobilière continue avec la Régie immobilière Burger SA dont les prestations sont très satisfaisantes et avec qui la collaboration est toujours appréciée.

Pour information, le grand projet d'accoler deux studios pour en faire des trois pièces a bien avancé et c'est avec un immense plaisir que nous pourrions offrir trois appartements de 3 pièces supplémentaires dès le printemps 2022. Deux locataires nous ont permis d'avancer rapidement car ils se sont déplacés afin que les travaux puissent se faire entre leur appartement et celui d'à côté. Nous les en remercions vivement.

Certains aménagements de confort ont également été poursuivis en 2021 dont la rénovation intégrale ou partielle de différents appartements.

Le projet d'une porte d'entrée automatique avait aussi été discuté l'été dernier à la demande d'un locataire et a été voté à l'unanimité par le comité. A ce jour, cette porte est en place et fonctionnelle avec un système de fermeture sécuritaire entre 17 h et 8 h du matin, cela pour le plus grand bonheur des locataires.

Le service de restauration journalier qui a donné entière satisfaction aux locataires continue à bien fonctionner. Ils en bénéficient 5 jours par semaine. Ce service a évidemment été adapté lors du confinement en décembre.

### Ressources humaines

Les professionnels salariés de l'imad sont largement appréciés par l'ensemble des locataires ainsi que par les membres du Conseil de fondation. Nous profitons de ce rapport de gestion pour souligner le professionnalisme de Mmes Sandra VERHOEVEN et Maya RICKLI toujours disponibles pour nos locataires.

Nous désirons adresser également nos sincères remerciements aux intervenants externes à la fondation, entre autres les infirmières, les aides médicales et les veilleurs de nuit de l'imad, M. Roland BUGNON, concierge, ainsi qu'à Mme Laurence BERNARD et M. Vincent STROHBACH qui représentent avec professionnalisme la Régie Immobilière Burger SA.

Nous adressons également nos très sincères remerciements à Mmes Aline TAGLIABUE, Conseillère administrative, Sylvie REVERDIN-RAFFESTIN, Cheffe du service de la Cohésion sociale, Pascale LIPAWSKY, Secrétaire générale, Ana GALIOTTO, Secrétaire générale adjointe, Christine IMHOF et Isabelle VINCENT pour l'aide précieuse qu'elles nous apportent tout au long de l'année dans l'accomplissement de notre mission.

### Charges - Revenus

La Fondation pour le logement de personnes âgées - Les Rasses termine l'exercice 2021 avec un excédent de revenus de CHF 55'000 alors qu'il s'élevait à CHF 96'000 en 2020. Ceci est dû à une diminution des loyers perçus. Au 31.12.2021, six appartements sont vacants.

Le poste «Location d'appartements» fait ressortir une moins-value de CHF 45'000 résultant d'un taux d'occupation inférieur à celui prévu pour 2020. Le poste concernant l'entretien de l'immeuble montre une dépense inférieure de CHF 13'729 par rapport à l'an passé. L'excédant de revenus pour l'année 2020 s'élève à CHF 96'090.45.

### Bilan

Les capitaux propres de la fondation s'élèvent au 31 décembre 2020 à CHF 13'478'350.28

Le Conseil administratif tient à exprimer ses sentiments de gratitude au Conseil de fondation pour sa gestion efficace et compétente de la maison « Les Rasses ». Le Conseil de fondation s'associe aux remerciements adressés par la fondation aux membres du personnel communal et à toutes les personnes intervenant dans l'immeuble pour le bien-être des locataires.









---

**BASE LÉGALE**

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le rapport administratif et financier de l'exercice 2021 de la commune de Veyrier présente les différentes actions menées par les autorités politiques en 2021.

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Mairie de Veyrier

**BRANDING & GRAPHISME**

Candy Factory

**PHOTOS & IMAGES**

Mairie de Veyrier

---

Tous les rapports administratifs de la commune peuvent être téléchargés en ligne :

**VEYRIER.CH/FINANCES**







**Commune de Veyrier**

Place de l'Église 7  
1255 Veyrier

022 899 10 10

[info@veyrier.ch](mailto:info@veyrier.ch)

[www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch)

